

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
PREFECTURE D'OUDA-ANGAD
COMMUNE D'OUDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION TECHNIQUE
SERVICE DE CONTRÔLE DE L'EXECUTION DE
CONTRAT DE LA GESTION DELEGUEE
DES SERVICES DE PROPRIETE

بلدية وادي



COMMUNE D'OUDA



CONTRIBUONS TOUS À LA PROPRIÉTÉ DE NOTRE VILLE

SOS ANGAD
Groupe SOS NDD



RAPPORTS ANNUELS

2021



SOMMAIRE :

1. Le programme prévisionnel d'activités
2. Le compte rendu de gestion
3. Le compte rendu technique
4. Le compte rendu financier annuel :
 - 4.1 : Compte rendu financier
 - 4.2 : Compte d'exploitation
5. Le compte rendu de performance



1. Le programme prévisionnel d'activités

CONTRAT N° 01 CGD 2020 RELATIF A LA GESTION DELEGUEE DES SERVICES DE PROPRIETE DE LA COMMUNE D'OULOUDA

Montant en Kdhs

DESIGNATION	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Collecte	16.182	19.462	19.462	19.462	19.462	19.462	19.462	23.020
Balayage manuel 1/7	6.136	14.816	14.816	14.816	14.816	14.816	14.816	6.654
Balayage manuel 3/7	2.607	6.327	6.327	6.327	6.327	6.327	6.327	3.718
Balayage manuel 2/7	2.588	6.164	6.164	6.164	6.164	6.164	6.164	3.786
Balayage manuel 1/7	1.684	4.046	4.046	4.046	4.046	4.046	4.046	2.160
Balayage mécanique	111	2.384	2.384	2.384	2.384	2.384	2.384	1.144
lavage mécanique des places	651	2.201	2.201	2.201	2.201	2.201	2.201	1.264
	29.679	75.371	75.371	75.371	75.371	75.371	75.371	49.967
Frais du personnel et habillement	14.259	15.780	16.063	16.063	16.063	16.063	16.063	23.549
Frais structure		1.066	1.071	1.071	1.081	1.091	1.091	1.096
Carburant et lubrifiants	2.256	6.756	6.781	6.781	7.449	7.621	8.212	4.780
Achat eau, électricité, téléphone	38	101	111	116	140	143	146	202
Les achats divers	1.176	2.644	2.687	2.758	2.805	2.862	2.919	3.703
Prestation de services	4.403	2.091	1.738	1.771	1.888	1.944	1.981	3.087
Frais d'entretien et de réparation	673	1.119	1.280	1.144	1.031	1.062	1.178	1.037
frais de contrôle de la gestion déléguée	941	941	941	941	941	941	941	612
Autres dépenses (Assurances,généraux,frais gestion...)	618	2.186	2.181	2.218	2.249	2.314	2.361	3.177
Dotations aux amortissements et divers locations	7.207	16.946	17.499	15.316	15.316	15.790	14.875	219
Charges financières	92	422	626	430	435	439	441	256
Impôt et taxes	22	483	696	1.599	1.884	1.912	4.972	1.141

SOS ANGAD
ANNEE 2021

ETAT DES INVESTISSEMENTS ANNEE 2

Désignation	Montant HT
BAC 1100L	1 576 250,00
CONTENEURS EN POLYTHYLEN 360 L AVEC MARQUAGE SOS ANGAD	178 200,00
CONTENEURS EN POLYTHYLENE 240 L AVEC MARQUAGE SOS ANGAD	45 650,00
CONTENEUR ENTERRES 3 BAC 1100 L	1 620 000,00
BACS RECUPERATION DECHET VERT	185 000,00
Point de regroupement aménagés pour déchets ménagers	500 000,00
	4 105 100,00

SOS ANGAD
SOS - The Green Living
4 rue de la République - 34296 Montpellier
04 67 44 44 44



2. Le compte rendu de gestion

PIECES ANNEXES A LA
DECLARATION FISCALE

IMPOT SUR LES SOCIETES
(Modèle Comptable Normal)

RAISON SOCIAL : SOS ANGAD

ARTICLE PATENTE : 3 6 3 4 0 7 1 4

IDENT. FISCALE : 4 5 8 7 1 3 1 7

ADRESSE : 55 Bd Zerktouni Espace Zerktouni étage 1 QH. CASABLANCA

A Casablanca, le 25/03/2022



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
Numéro d'enregistrement de la Déclaration :

Date :

Signature

NB : Les tableaux de 1 à 14 sont conformes aux états prévus par la loi n° 9-88 relative aux obligations comptables des commerçants promulguée par le dahir n° 1-92-138 du 3 Joumada II 1413 (15/12/1992)

BILAN (ACTIF)

Société SOCANALAD

EXERCICE CLÔTURÉ AU 31/12/2021

ACTIF	EXERCICE			EX. PRECEDENT
	Mont	Amortissements et Provisions	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
IMMOBILISATIONS EN SOUS-VALEUR (a)	17 855 178,18	4 513 562,44	12 341 615,74	1 404 138,54
- Valeurs dépréciées	8 433,50	1 173,23	7 260,27	7 260,27
- Valeurs non dépréciées	17 846 744,68	4 512 389,21	12 334 355,47	1 396 878,27
IMMOBILISATIONS INCORPORABLES (b)				
- Immobilisations en cours de développement				
- Immobilisations à caractère industriel, commercial, agricole				
- Immobilisations à caractère culturel				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	8 185 172,46	719 576,25	7 465 596,21	7 300 647,29
- Bâti				
- Bâtiments	1 346 693,20	18 962,89	1 327 730,31	
- Bâtiments en cours de construction	492 148,94	94 633,82	397 515,12	403 285,26
- Véhicules	1 344 997,98	170 909,99	1 174 087,99	421 715,77
- Autres immobilisations corporelles	152 333,34	30 070,55	122 262,79	132 658,26
- Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (d)				
- Titres négociés				
- Autres immobilisations financières				
ETAT DES LIQUIDATIONS - ACTIF (e)				
- Liquidations en cours				
- Liquidations terminées				
ACTIF (a+b+c+d+e)	26 040 350,64	5 233 138,69	20 807 211,95	14 004 886,29
LIQUIDATION				
- Liquidations en cours				
- Liquidations terminées				
LIQUIDATION - ACTIF COURANT (f)	41 958 274,17		41 958 274,17	42 746 697,26
- Créances dérivées	52 390,12		52 390,12	52 390,12
- Créances dérivées	18 178 026,51		18 178 026,51	18 178 026,51
- Créances	45 967,13		45 967,13	45 967,13
- Créances	2 385 809,91		2 385 809,91	2 385 809,91
- Créances				
- Créances	2 555 112,44		2 555 112,44	2 555 112,44
LIQUIDATION - ACTIF NON COURANT (g)				
- Créances dérivées				
- Créances dérivées				
LIQUIDATION - ACTIF (f+g)	41 958 274,17		41 958 274,17	42 746 697,26
LIQUIDATION - PASSIF	2 243 058,37		2 243 058,37	40 344 644,64
- Créances dérivées				
- Créances dérivées				
- Créances dérivées				
- Créances dérivées				
LIQUIDATION - PASSIF (h)	2 243 058,37		2 243 058,37	40 344 644,64
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF	48 291 309,01	5 233 138,69	43 058 170,32	54 351 531,90

BILAN (PASSIF)

Nature des ANGLAIS

EXERCICE CLOSÉ 30/12/2024

PASSIF	Exercice 30/12/2023	Exercice Pendant 30/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (en actions) (1)	1 000 000,00	1 000 000,00
Primes d'émission, autres réserves non affectées (2)	6 200 733,00	6 210 733,00
Reserve d'évaluation		
Reserve d'amortissement		
(3) Dividendes en attente d'être payés		
(4) Réserves réglementées		
(5) Réserves non affectées		
(6) Réserves réglementées (7)	1 130 071,53	
(8) Réserves réglementées (9) (10) (11) (12)		
(13) Réserves réglementées (14)	1 540 766,17	1 540 766,17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	12 468 901,44	10 678 195,77
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)		
(15) Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (ajouté)		
DETTES DE FINANCEMENT (c)		
(16) Emprunts à long terme		
(17) Emprunts à court terme		
DETTES DE FINANCEMENT (ajouté)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (d)		
(18) Provisions pour risques		
(19) Provisions pour charges		
LIABILIS DE CONVERSION - PASSIF (a)		
(20) Liabilis de conversion (21) (22) (23)		
TOTAL (c) (ajouté)	12 468 901,44	10 678 195,77
DETTES DU PASSIF COURANT (e)		
(24) Provisions réglementées	2 100 733,00	2 100 733,00
(25) Provisions réglementées (26) (27) (28) (29)		
(30) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(31) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(32) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(33) Provisions réglementées	6 200 733,00	6 210 733,00
(34) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(35) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(36) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(37) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(38) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(39) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(40) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(41) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(42) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(43) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(44) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(45) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(46) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(47) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(48) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(49) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(50) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(51) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(52) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(53) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(54) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(55) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(56) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(57) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(58) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(59) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(60) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(61) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(62) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(63) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(64) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(65) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(66) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(67) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(68) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(69) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(70) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(71) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(72) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(73) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(74) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(75) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(76) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(77) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(78) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(79) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(80) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(81) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(82) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(83) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(84) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(85) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(86) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(87) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(88) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(89) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(90) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(91) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(92) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(93) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(94) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(95) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(96) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
(97) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(98) Provisions réglementées	1 540 766,17	1 540 766,17
(99) Provisions réglementées	1 130 071,53	1 130 071,53
(100) Provisions réglementées	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL (d) (ajouté)	41 608 293,84	21 419 961,57
TOTAL DU PASSIF		
(101) Provisions réglementées		
(102) Provisions réglementées		
(103) Provisions réglementées	8 250 766,17	8 250 766,17
TOTAL (e)	9 224 347,70	8 580 195,08
TOTAL (f) (ajouté)	50 901 541,48	48 707 916,97

(1) Capital social en actions

(2) Primes d'émission et autres réserves non affectées

COMPTI DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

OPERATIONS	2010		2009	
	Montants	Montants	Montants	Montants
PRODUITS				
Produits de ventes	100.000	95.000	80.000	75.000
Produits de prestations	20.000	18.000	15.000	14.000
Produits financiers	5.000	4.000	3.000	2.500
Produits exceptionnels	10.000	12.000	8.000	7.000
CHARGES				
Charges de ventes	60.000	58.000	50.000	48.000
Charges de prestations	15.000	14.000	12.000	11.000
Charges financières	3.000	2.500	2.000	1.800
Charges exceptionnelles	2.000	1.500	1.000	800
RESULTAT				
Produit net	42.000	39.500	30.000	27.500
Produit brut	100.000	95.000	80.000	75.000
Charges nettes	58.000	55.500	50.000	47.500

Les montants sont exprimés en millions de Dirhams marocains.

Annexe 202

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (suite)

en millions d'€

	OPERATIONS		2014-2015	2014-2014
	Produits et charges	Charges de développement		
	1	2	3	4
TRAVAUX D'ENTRETIEN - Opérations				
PRODUITS NON CLASSIFIES				
Produits de la vente d'immobilisations				
Produits de la vente de participations				
Produits de la vente de brevets				
Produits de la vente de licences				
Produits de la vente de droits de propriété intellectuelle				
CHARGES				
CHARGES NON CLASSIFIEES				
Charges de la vente d'immobilisations				
Charges de la vente de participations				
Charges de la vente de brevets				
Charges de la vente de licences				
Charges de la vente de droits de propriété intellectuelle				
TOTAL DE				
PRODUITS NON CLASSIFIES (1 + 2)				
CHARGES NON CLASSIFIEES (3 + 4)				
PRODUITS ET CHARGES (1 + 2 - 3 - 4)				
Produits et charges nets				

100	TOTAL PRODUITS (1 + 2 - 3 - 4)	75 212,14	75 212,14	75 212,14
101	TOTAL CHARGES (1 + 2 + 3 + 4)	71 233,17	401 801,14	72 631,14
102	PRODUITS ET CHARGES NETS	4 978,97	340 410,99	2 581,00

Tableau n°5

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

Société : SIBS (SNG) SA

EXERCICE COMPLET DE 2020

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
I		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	
II	1	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	75 471 192,33
	3	Ventes de biens et services primaires	75 471 192,33
	4	Ventes de biens secondaires	
	5	Amortissements dérogatoires par l'Etat pour effluents	
III		CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	48 798 961,36
	6	Coût des consommables et produits de consommation	42 222 045,47
	7	Charges et autres dépenses	6 576 915,89
IV		VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	26 672 230,97
	8	Salaires et traitements	1 081 959,03
	9	Impôts et taxes	2 228 360,98
	10	Charges sociales	1 081 959,03
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E.) DU INVESTISSEMENT BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E.)	23 280 951,93
	11	Amortissements d'exploitation	
	12	Dotations aux amortissements	
	13	Reprises d'amortissements et autres amortissements	
	14	Dotation d'exploitation	588 328,75
V		RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	23 869 280,68
VII		RESULTAT FINANCIER	51 679,36
VIII		RESULTAT COURANT (+ ou -)	23 920 960,04
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	3 000,00
	15	Impôts sur les bénéfices	
X		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	23 923 960,04

I. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (1000000)		
	Changement	1 300 000,00	
	Finanç		2 042 000,00
2	Autofinancement	1 300 000,00	2 042 000,00
3	Autofinancement		
4	Autofinancement		
5	Autofinancement		
6	Autofinancement		
7	Autofinancement		
8	Autofinancement		
9	Autofinancement		
10	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	1 300 000,00	2 042 000,00
11	Distribution de dividendes		
12	AUTOFINANCEMENT	1 300 000,00	2 042 000,00

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Année 2015-2016

ENTRÉE C.V. 31/12/2015

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
431 CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de stocks de marchandises		
* Achats de marchandises		
* Variation des stocks de marchandises		
Total		
432 Achat consommables de magasin et fournitures		
* Achats de matériel		
* Variation des stocks de consommables et de fournitures		
* Achats de matériel et fournitures consommables et de fournitures	1 993 038,91	1 479 436,11
* Variation des stocks de matériel, fournitures et consommables	4 703 447,99	5 841 527,54
* Achats de matériel, fournitures et consommables	6 696 486,90	7 320 963,65
Total	6 709 525,90	8 801 403,65
433 Autres charges courantes		
* Impôts et taxes sur les ventes	2 099 740,00	2 738 000,00
* Impôts et taxes sur les achats	2 040 117,10	2 040 117,10
* Impôts et taxes sur les services	1 100 000,00	1 100 000,00
* Impôts et taxes sur les autres	1 100 000,00	1 100 000,00
* Impôts et taxes sur les autres	2 812,00	2 812,00
* Impôts et taxes sur les autres	1 100 000,00	1 100 000,00
* Impôts et taxes sur les autres	1 100 000,00	1 100 000,00
Total	10 251 812,00	10 081 937,10
437 Charges de personnel		
* Salaires et traitements	24 347 800,00	22 000 000,00
* Charges sociales	2 100 000,00	2 100 000,00
* Autres charges de personnel		
Total	26 447 800,00	24 100 000,00
439 Autres charges d'exploitation		
* Impôts et taxes		
* Autres charges d'exploitation		
Total		
438 CHARGES FINANCIERES		
* Intérêts sur emprunts		
* Intérêts sur avances		
* Intérêts sur crédits		
Total		
439 CHARGES NON COURANTES		
* Autres charges non courantes		
* Amortissements	7 000,00	7 000,00
* Autres charges non courantes	15 000,00	15 000,00
* Autres charges non courantes	15 000,00	15 000,00
Total	37 000,00	37 000,00

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Source: MDA ANGAD

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION			
711	Ventes de marchandises • Ventes de marchandises au détail • Ventes de marchandises à l'export • Revenu de produits agricoles Total		
712	Ventes des biens et services produits • Ventes de biens au détail • Ventes de biens à l'export • Ventes des services au détail • Ventes des services à l'export • Revenus des biens et services produits • Revenu des biens et services produits Total	78 371 192,44	29 168 678
713	Variation des stocks de produits • Variation des stocks de produits finis • Variation des stocks de produits en cours • Variation des stocks de produits achetés Total		
714	Autres produits d'exploitation • Revenus de prestations reçues • Revenu de participations d'exercice Total		
715	Reprises d'exploitation, transferts en charge • Reprises • Transferts en charge Total	14 100,00	
		82 471,19	
PRODUITS FINANCIERS			
721	Intérêts et autres produits financiers • Intérêts et produits financiers • Dividendes et autres produits de participations • Produits de la cession de biens et d'actifs de placement • Revenus de prêts et autres produits financiers Total		

TABIEAU DE FINANCEMENT
(Modèle normal)

I. SYNTHÈSE DES MOYENS DE BIEN

CLASSÉS	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A/R	
			Emplois E	Ressources R
1. Travaux en cours	171 000 1,44	106 70 000 77		
2. Travaux en cours	11 711 77 000	106 70 000 77	11 711 77 000	
3. FONDS DE ROLÉMENTI FONCTIONNELLES	12 126 78,59	701 4000,14	102 000 7,00	
4. Travaux en cours	11 711 77 000	106 70 000 77	11 711 77 000	
5. Travaux en cours	11 711 77 000	106 70 000 77		11 711 77 000
6. BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (R)	14 000 00,72	102 000 7,79		13 997 20,51
7. TRÉSORERIE NETTE (ACTIF PASSIF) (R)	10 000 00,00	12 100 00,00	1 700 00,00	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
C. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
1. ALIMENTATION (A)		170 000 00,00	160 000 00,00	
2. CÉSSIONS ET DÉDUCTION D'AMORTISSEMENTS (B)				
3. AUGMENTATIONS DES APPELS PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				100 000 00,00
4. AUGMENTATION DES BILLES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL C. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		170 000 00,00	160 000 00,00	100 000 00,00
D. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
1. ALLOCATION ET ALIMENTATION D'AMORTISSEMENTS (E)	100 000 00,00		100 000 00,00	
2. RESSOURCES STABLES (F)				
3. RESSOURCES STABLES DE FINANCEMENT (G)				
4. EMPLOIS EN SOUS-VALÉRIÉS (H)	100 000 00,00		100 000 00,00	
TOTAL D. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	100 000 00,00		100 000 00,00	
III. VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (R) (E-1)		100 000 00,00		
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE	10 000 00,00		10 000 00,00	
TOTAL GLOBAL	100 000 00,00	100 000 00,00	100 000 00,00	100 000 00,00

LA GENERALE DES COMPTES

Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
Conseil Judicatif et Fiscal

M. Mhamed GOURAH
Expert Comptable Membre de l'Ordre
Commissaire Aux Comptes
Expert près de la Cour d'Appel de Casablanca
Ancien Élève du Conservatoire National
Des Arts et Métiers de Paris

1, Place du Nid d'Iris
Quartier Racine
20 000 Casablanca
Tel: 0522 64 32 90/91 92 93
Fax: 0522 64 32 54/55
E-mail: lagenerale@menara.ma
lageneraledescomptes@menara.ma

SOS ANGAD SARL
55, Boulevard Zerktouni
Casablanca

Le 14 avril 2022

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE DU 1^{er} EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

SOS ANGAD
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 19 040.000 dirhams
55, Boulevard Zerktouni
Casablanca

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
LA GENERALE DES COMPTES
Monsieur Mhamed GOURAH
Associé signataire



LA GENERALE DES COMPTES

Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
Conseil Juridique et Fiscal

SOS ANGAD SARL
55, Boulevard Zerktouni
Casablanca

Le 14 avril 2022

M. M'hamed GOUIRAH
Expert Comptable Membre de l'Ordre
Commissaire Aux Comptes
Expert près de la Cour d'Appel de Casablanca
Ancien élève du Conservatoire National
Des Arts et Métiers de Paris

7, Place du Nid d'Ibis
Quartier Racine
20 000 Casablanca
Tél: 0522 94 32 90/91 92 93
Fax: 0522 94 32 94/95
E-mail: lageneraledescomptes@menara.ma
lageneraledescomptes@menara.ma

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

SOS ANGAD
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 19.040.000 dirhams
55, Boulevard Zerktouni
Casablanca

Messieurs les associés,

OPINION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 1^{er} avril 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société SOS ANGAD SARL comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (IIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de **MAD 12.468.901,44** dont un bénéfice net de l'exercice de **MAD 1.790.706,17**. Ces états ont été arrêtés par la Gérance dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid 19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOS ANGAD SARL au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

FONDAMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société SOS ANGAD SARL conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DE GESTION

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance destiné aux associés avec les états de synthèse prévu par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler quant aux conséquences financières ou non financières ou incertitudes sur le résultat et la situation financière de la société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrête des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid 19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

17. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS DE SYNTHESE

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entreprise ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entreprise.

18. RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

5

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi, nous n'avons pas d'observations à formuler dans ce cadre.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
LA GENERALE DES COMPTES
Monsieur M'hamed GOURAH
Assoce signataire



SOS ANGAD SARL

LE PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 29 Juin 2022

Page 1 sur 1

SOS ANGAC SARL

Capital 4 000 000 000 Litres, Av. Capital de 12 000 000 Litres de Capital
Siège Social: 55, 56, Cercle de Commerce, Cercle de Commerce, Cercle de Commerce
immatriculé au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro: 46124
R.N. 455710, C.C.N. 00357410000000

Procès-Verbaux

De l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Du 29 Juin 2022

(Exercice 2021)

Le jour Deux Vingt Neuf Juin

Et Le Vingt Neuf Juin à Douze heures

Les associés de la société « SOS ANGAC » Société à Responsabilité Limitée au Capital social de Dix Mille Millions Casablanca MAJ : 15 040 000 000 de Dirhams, siégeant au Cercle de Commerce de Casablanca sous le numéro 46124, parts sociales de Dirhams 100, ont été convoqués par leur siège social à Casablanca, 55, 56, Cercle de Commerce, Cercle de Commerce, Cercle de Commerce, OH, au 29ème jour de Juin en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

1. La société SOS NETTOYAGE DEPANNAGE DISTRIBUTION SARL

Représentée par Monsieur Abdoullah SAÏD
Associé de

17 200 Parts Sociales

2. La société TRAWT PARTICIPATION SARL

Représentée par Monsieur Khalil SAÏD
Associé de

93 200 Parts Sociales

Sont ensemble de :

110 400 Parts Sociales

Lequel est représenté par Monsieur Khalil SAÏD, Associé de la Société, représentant légal de la Société, en vertu de son mandat d'associé.

Sont aussi présents à l'Assemblée les deux associés de la Société, Monsieur Abdoullah SAÏD et Monsieur Khalil SAÏD.

En conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Le Président de l'Assemblée, Monsieur Khalil SAÏD

Le Secrétaire, Monsieur

Le Président de l'Assemblée, Monsieur Khalil SAÏD

Le Secrétaire, Monsieur

Le Président de l'Assemblée, Monsieur Khalil SAÏD

Le Secrétaire, Monsieur

Le Secrétaire, Monsieur

Le Président de l'Assemblée, Monsieur Khalil SAÏD

Le Secrétaire, Monsieur

Le Secrétaire, Monsieur

Le Président de l'Assemblée, Monsieur Khalil SAÏD

Le Secrétaire, Monsieur

Le Secrétaire, Monsieur

Le Président de l'Assemblée, Monsieur Khalil SAÏD

Le Secrétaire, Monsieur

Le Secrétaire, Monsieur

Le Président de l'Assemblée, Monsieur Khalil SAÏD

Le Secrétaire, Monsieur

Le Secrétaire, Monsieur

Le Président de l'Assemblée, Monsieur Khalil SAÏD

Le Secrétaire, Monsieur

Le Secrétaire, Monsieur

Le Président de l'Assemblée, Monsieur Khalil SAÏD

Le Secrétaire, Monsieur

Le Secrétaire, Monsieur

Le Président de l'Assemblée, Monsieur Khalil SAÏD

Le Secrétaire, Monsieur

Le Secrétaire, Monsieur

... lecture au envoi minute du rapport de gestion.

... l'Assemblée Générale des associés.

Parallèlement, l'Assemblée Générale des associés a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés approuve le mode de convocation tel qu'il figure dans le présent acte de convocation et reconnaît la pleine et entière validité de ce mode de convocation au regard de la loi que l'universaire des associés possédant l'intégralité des parts composant le capital social est présente et représentée.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés, lesquels se soldent par un bénéfice net de 1.790.706,17 Dhs. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence, donne son approbation à l'acte relatif au mandat de l'administrateur.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 et son rapport spécial sur les opérations autorisées par la gérance et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 54 de la loi n° 05-96 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée et complétée par les lois n° 21-02 du 14 février 2002, n° 19-02 du 24 août 2002 et n° 17-19 du 29 avril 2017, approuve ce dernier rapport.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne son approbation au mandat de l'administrateur et au mandat de l'administrateur délégué.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 1.790.706,17 Dhs dans le rapport ci-dessus.

Reçu de la gérance
Reçu de l'Assemblée Générale des associés
Reçu de l'administrateur

1.790.706,17 MAD
2.142.071,73 MAD
381.365,56 MAD

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de distribuer le dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à hauteur de 1.790.706,17 Dhs.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

... l'Assemblée Générale des associés.

... l'Assemblée Générale des associés.

LES ASSOCIÉS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

LA SOCIÉTÉ EN NÉTIF A GÉRANCE
DISTRIBUÉE PAR
Représentée par M. Mohamed Abdou KHALIL

LA SOCIÉTÉ TRAVAIL PAR LE CAPITAL SAÏD
Représentée par M. Mohamed KHALIL SAÏD

SOS ANGAD
ANNEE 2021

POLICE N°

ASSURANCE ACCIDENT DE TRAVAIL

19/95827

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

18/66717

SOS ANGAD
SOS. POL. ZAKATOUH
L'ASSURANCE EN FIANSE
MUR KAWAKHARA



3. Le compte rendu technique

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
PREFECTURE D'OUIDA-ANGAD
COMMUNE D'OUIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION TECHNIQUE
SERVICE DE CONTRÔLE DE L'EXECUTION DE
CONTRAT DE LA GESTION DELEGUEE
DES SERVICES DE PROPRIETE

جماعة ويدا



COMMUNE D'OUIDA



CONTRIBUONS TOUS À LA PROPRETE DE NOTRE VILLE

SOS ANGAD
Groupe SOS NDD

COMPTE RENDU TECHNIQUE

2021



I. Table des matières

I. Table des matières	2
Préambule :	4
I. Organigramme :	5
II. Moyens Matériels :	6
A. Les engins :	6
B. Les Bien de retour et de repris du service délégué :	9
C. Récap collecte :	11
D. Récap nettoyage :	11
1. Balayage manuel :	11
2. Balayage mécanique :	11
3. Lavage mécanique :	11
4. Lavage des bacs :	12
IV. La collecte :	13
V. Evolution des tonnages collectés pendant l'année 2021 :	14
VI. Aïd Al ADHA :	18
E. Comparaison des tonnages d'AL AID ADHA 2020 & 2021 :	20
F. Lavage des bacs :	21
VII. Consommation énergétique :	22
G. Gasoil :	22
VIII. Conteneurs :	24
IX. Nettoyement :	27
A. Balayage manuel :	27
B. Balayage mécanique :	29
C. Lavage mécanique :	30
X. Les principales consignes diffusées :	32
A. HYGIENE :	32
B. DEPLACEMENTS	33
C. EVENEMENTS ET REUNIONS INTERNES	33
D. EVENEMENTS EXTERNES	33
E. VISITEURS	33
• Gestion du personnel et des tiers	33
A. Evaluation de dispositions actuelles des préventions COVID 19 Mises en place	34
E. Accidents de travail :	39

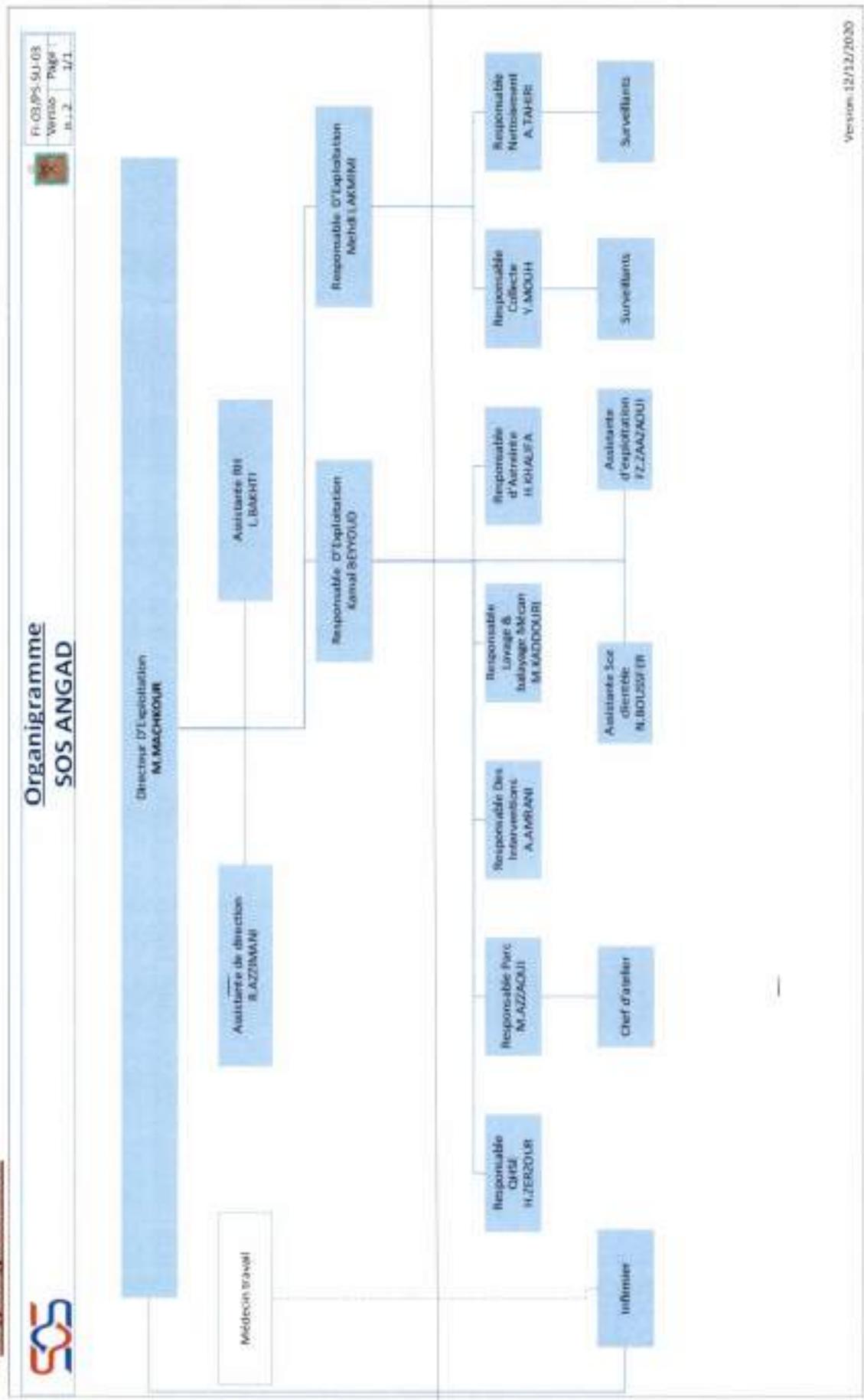
Préambule :



Le présent compte rendu a pour objectif de présenter les prestations objet du contrat de gestion déléguée liant la Commune d'Oujda à la société SOS ANGAD dans le cadre du contrat N°1 CGD 2020.

Le présent compte rendu résume les activités et les éléments clés permettant de suivre et d'évaluer l'avancement durant l'année 2021. Il y figure l'essentiel des réalisations des différents services (Collecte, Nettoyement, gestion du parc maintenance, ...).

I. Organigramme :



II. Moyens Matériels :

A. Les engins :

SOS ANGAD dispose d'un parc enfermant différents types d'engins, le tableau ci-après illustre le détail :

N° PARC	Immatriculation	MARQUE	EQUIPEMENTS	N° de Châssis
SOJ 206	579670WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH6LB008756
SOJ 207	579673WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH3LB008746
SOJ 208	579669WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH6LB008742
SOJ 209	579675WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHHXLB008744
SOJ 220	66820-H-6	MAN N08ZZ	B,O,M 13M ³	WMAN08ZZ5GY338630
SOJ 221	66822-H-6	MAN N08ZZ	B,O,M 13M ³	WMAN08ZZ4GY338697
SOJ 222	66821-H-6	MAN N08ZZ	B,O,M 13M ³	WMAN08ZZ5GY338613
SOJ 231	733009 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH5MB008801
SOJ 232	733010 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH7MB008802
SOJ 233	733011 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH5MB008796
SOJ 234	733047 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH6MB008798
SOJ 235	733048 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH7MB008797
SOJ 236	733049 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH6MB008807
SOJ 237	733050 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH2MB008805
SOJ 238	733051 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH9MB008803
SOJ 239	733052 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH0MB008804
SOJ 240	733053 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH8MB008811
SOJ 241	733054 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH0MB008799
SOJ 242	733055 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH4MB008806
SOJ 243	733056 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH8MB008808
SOJ 244	733057 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH6MB008810
SOJ 245	733058 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH1MB008813
SOJ 246	733059 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 14M ³	VF644AHH8MB008792
SOJ 247	733016 WW	RENAULT 31N15	B,O,M 18M ³	VF630M1502MD000067
SOJ 248	733017 WW	RENAULT 31N15	B,O,M 18M ³	VF630M1502MD000068
SOJ 249	733018 WW	RENAULT 31N15	B,O,M 18M ³	VF630M154MD000069
SOJ 250	733019 WW	RENAULT 31N15	B,O,M 18M ³	VF630M157MD000065
SOJ 251	733020 WW	RENAULT 31N15	B,O,M 18M ³	VF630M155MD000064
SOJ 252	733026 WW	RENAULT 31N15	B,O,M 18M ³	VF630M159MD000066
SOJ 253	733012 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHL4MB009202
SOJ 254	733013 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHL0MB009200
SOJ 255	733014 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHL2MB009201
SOJ 256	733021 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHL2MB009215
SOJ 257	733022 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHL5MB009208
SOJ 258	733023 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHLXMB009205
SOJ 259	733024 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHL4MB009204
SOJ 260	733025 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHL6MB009203
SOJ 261	733063 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHL1MB009206
SOJ 262	733064 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHL3MB009207
SOJ 263	733065 WW	RENAULT 44AHH	B,O,M 7M ³	VF644AHL0MB009214

SOJ 302	579672WW	RENAULT 44AHH	BTP 8M ³	VF644AHH3LB008763
SOJ 303	579674WW	RENAULT 44AHH	BTP 8M ³	VF644AHHXLB008761
SOJ 304	579671WW	RENAULT 44AHH	BTP 8M ³	VF644AHHILB008759
SOJ 400	579676WW	RENAULT 31N15	AMPLIROL	VF631N159LB000344
SOJ 401	579677WW	RENAULT 31N15	AMPLIROL	VF631N150LB000345
SOJ 403	733042 WW	RENAULT 31N15	AMPLIROL avec GRU	VF631N154LB000347
SOJ 404	733043 WW	RENAULT 31N15	AMPLIROL avec GRU	VF631N158LB000349
SOJ 406	700588 WW	ISUZU	Plateau	CG9NPR75LKSGE2072
SOJ 702	28051-H-6	Isuzu NQR 71 RL	LAVEUSE	JAAN1R71R97101434
SOJ 703	28053-H-6	Isuzu NQR 71 RL	LAVEUSE	JAAN1R71R97101441
SOJ 704	28052-H-6	Isuzu NQR 71 RL	LAVEUSE	JAAN1R71R97101433
SOJ 705	63774-H-6	DFSK HT1217	LAVEUSE	LGHT1217XD9715997
SOJ 706	63773-H-6	DFSK HT1217	LAVEUSE	LGHT12173D9715999
SOJ 707	669632WW	RENAULT 44AHH	LAVEUSE	VF644AHH7LB008765
SOJ 708	669633WW	RENAULT 44AHH	LAVEUSE	VF644AHH9LB008766
SOJ 709	700578 WW	ISUZU	LAVEUSE Mini	CG9NMR77EKSGE2160
SOJ 710	700579 WW	ISUZU	LAVEUSE Mini	CG9NMR77EKSGE2161
SOJ 711	700580WW	ISUZU	LAVEUSE Mini	CG9NMR77EKSGE2162
SOJ 719	733044WW	RENAULT 44AHH	LAVEUSE CONTENEUR	VF644AHHXLB008775
SOJ 720	733045WW	RENAULT 44AHH	LAVEUSE CONTENEUR	VF644AHHILB008776
SOJ 721	733046WW	RENAULT 44AHH	LAVEUSE CONTENEUR	VF644AHH3LB008777
SOJ 712	95597/A/72	DULEVO 5011	BALAYEUSE	ZA95011000FC38143
SOJ 714	850DK	DULEVO 850DK	BALAYEUSE	850DK01185
SOJ 715	850DK	DULEVO 850DK	BALAYEUSE	850DK01186
SOJ 717	733060WW	RENAULT 44AHH	BALAYEUSE	VF644AHH3MB008800
SOJ 718	733061WW	RENAULT 44AHH	BALAYEUSE	VF644AHH3MB008814
SOJ 600	63026-H-6	Isuzu NPR66L	BST	CG9NPR66LES6GE2326
SOJ 601	63027-H-6	Isuzu NPR66L	BST	CG9NPR66LES6GE2327
SOJ 602	63023-H-6	Isuzu NPR66L	BST	CG9NPR66LES6GE2328
SOJ 607	700581 WW	ISUZU	BST	CG9NPR75KKS6GE2189
SOJ 608	700582 WW	ISUZU	BST	CG9NPR75KKS6GE2190
SOJ 609	700583 WW	ISUZU	BST	CG9NPR75KKS6GE2191
SOJ 610	700584 WW	ISUZU	BST	CG9NPR75KKS6GE2192
SOJ 611	700585 WW	ISUZU	BST	CG9NPR75KKS6GE2194
SOJ 612	700576 WW	ISUZU	BST avec compa	CG9NPR77EKSGE2158
SOJ 613	700577 WW	ISUZU	BST avec compa	CG9NMR77EKSGE2159
SOJ 904	216B3	BOB 4	CAT PILAR	PWK03688
SOJ 800	80574-E-6	DACIA DOKKER	VOIT SERVICE	UU10SDAW465305696
SOJ 801	80575-E-6	DACIA LOGAN 4SDAW4	VOIT SERVICE	UU14SDAW465346948
SOJ 802	80583-E-6	DACIA LOGAN	VOIT SERVICE	UU14SDAW465346954
SOJ 803	80576-E-6	DACIA DEUSTER	VOIT SERVICE	UU1HSBAG365097630
SOJ 804	80577-E-6	DACIA LOGAN	VOIT SERVICE	UU14SDAW465346950
SOJ 805	80578-E-6	DACIA LOGAN	VOIT SERVICE	UU14SDAW465346953
SOJ 806	80579-E-6	DACIA LOGAN	VOIT SERVICE	UU14SDAW465346947
SOJ 807	80580-E-6	DACIA LOGAN	VOIT SERVICE	UU14SDAW465346950
SOJ 808	80584-E-6	DACIA LOGAN	VOIT SERVICE	UU14SDAW465346960
SOJ 809	80581-E-6	DACIA DOKKER	VOIT SERVICE	UU14SDAW465077045
SOJ 810	80582-E-6	DACIA LOGAN 4SDAW8	VOIT SERVICE	UU14SDAW465346959



B. Les Bien de retour et de repris du service délégué :

Conteneurisation	Qté Demandé	Qté Reçu
Caissons 16 m ³	15	15
Caissons 30 m ³ de compactage	4	4
Compacteur poste fixe plus entonnoir	2	2
Conteneur 1100L Métallique	1625	1000
Conteneurs en polyéthylène 240L	250	250
Conteneurs en polyéthylène 360L	750	750
Conteneurs en polyéthylène 360l tri	250	250
Conteneurs Enterrées 3 bacs 1100L	25	25
Corbeilles de ville 50 L plastique	1200	1200
Corbeilles de ville 50 l plastique Europa	800	800
Collone de surface déchets verts	25	25
Matériel de collecte		
Bennes tasseuses Grande capacité 18m ³ relève conteneurs	6	6
Benne tasseuse grande capacité 14 m ³ relève conteneurs	20	20
Benne tasseuse grande capacité 7 m ³ relève conteneurs	11	11
Benne satellites 2M ³	2	2
Camions Amplirol avec bras de levage 22 T	2	2
Laveuse de conteneurs et ses emplacements automatique	3	3
Laveuse de bacs repris	3	3
Benne tasseuse repris	3	3
Matériel déchet vert et gravats		
Camion Amplirol avec bras de levage 22 T avec grue et grappin	2	2
Camion bennes plateau 6 m ³	1	1
Benne travaux Public 10 m ³	3	3
Chargeuse	2	2
BOB 4	1	1
Matériel de nettoyage		
Matériel de balayage manuel	ASP	ASP
Bennes Satellites 5 m ³ relève conteneurs	5	5
Bennes satellite repris	3	3
Roule sac pour Balayeur	330	318
Outil de désherbage mécanique (Débroussailleuse)	20	20
Tricycle pour balayeurs	50	50
Aspirateur de déchets urbains	5	5
Dépôt déloc du matériel de Nett	9	9
Matériel de balayage mécanique		
Balayeuse mécanique des voies routières avec réservoir débris de capacité Grand 8000	2	2
Balayeuse mécanique des voies routières avec réservoir débris Duelvo 850	2	2
Balayeuse repris	1	1
Matériel de lavage mécanique		
Laveuse mécanique des voles routières 7000L	2	2
Mini laveuse mécanique 1000 L avec Brossage	2	2
Mini laveuse mécanique 2000 L avec Brossage	1	1

Laveuse voiries repris	2	2
Autres matériels roulants d'exploitation		
Véhicules de service	8	8
Véhicules de service commune	3	3
Motocyclettes	20	20
Motocyclettes commune	6	6
Autre matériel		
GSM	65	65
Point de regroupement aménagés pour déchet ménagers	200	*
Bureau	6	6
Tables	1	1
Armoires	6	6
Fauteuils	6	6
Chaises	18	18
PC Bureau	6	9
Imprimante A4	2	2
Imprimante A3	1	1
Photocopieur	1	1
Appareil photo	6	6
Application suivie de la prestation et logiciel SIG	1	1
Matériel de géolocalisation	1	1
Fax	1	1
Smartphone portable	31	31
Aménagement	1	1
Centre de transfert	1	1
Local service permanent	1	1
Aménagement puit eau	1	1
Aménagement pont bascule	1	1
Petit Outillage	1	1
Grand Outillage	1	1
Ordinateur Fixe commune	1	1
Ordinateur portable commune	1	1
Serveur commune	1	1
Imprimant A3 commune	3	3
Smartphones commune	10	10

DESIGNATION	QTE
Aménagement puit d'eau	1
Compacteurs	2
Charpente métallique avec support (Quai de transfert)	1
Construction et ménagement du local du service permanent de contrôle	1

III. Les renseignements journalières (Rapport journalier) :

La société SOS ANGAD s'engage à fournir quotidiennement Toutes les informations nécessaires à le suivi et le contrôle de l'exécution de toutes les prestations de la collecte et de nettoyage :

C. Récap collecte :

- N° Secteur.
- Volume d'engin.
- N° Parc (engin).
- Nom chauffeur.
- N° Ticket par voyage
- Tonnage Des ordures ménagères et assimilés par voyage.
- Nombre de voyages
- Tonnage des déchets verts.
- Distances parcourues.
- Horaire (Départ et Arrivées).
- Nombre De Voyages.

D. Récap nettoyage :

1. Balayage manuel :

- Nombre effectif (Total, Actif) par zone.
- Absentéisme par zone.
-

2. Balayage mécanique :

- N° parc
- Nom de chauffeur
- Programme exécuté.
- Distances parcourues.
- Horaire (Départ, Arrivées).
-

3. Lavage mécanique :

- N° parc
- Nom de chauffeur
- Programme exécuté.
- Distances parcourues.
- Horaire (Départ, Arrivées).

4. Lavage des bacs :

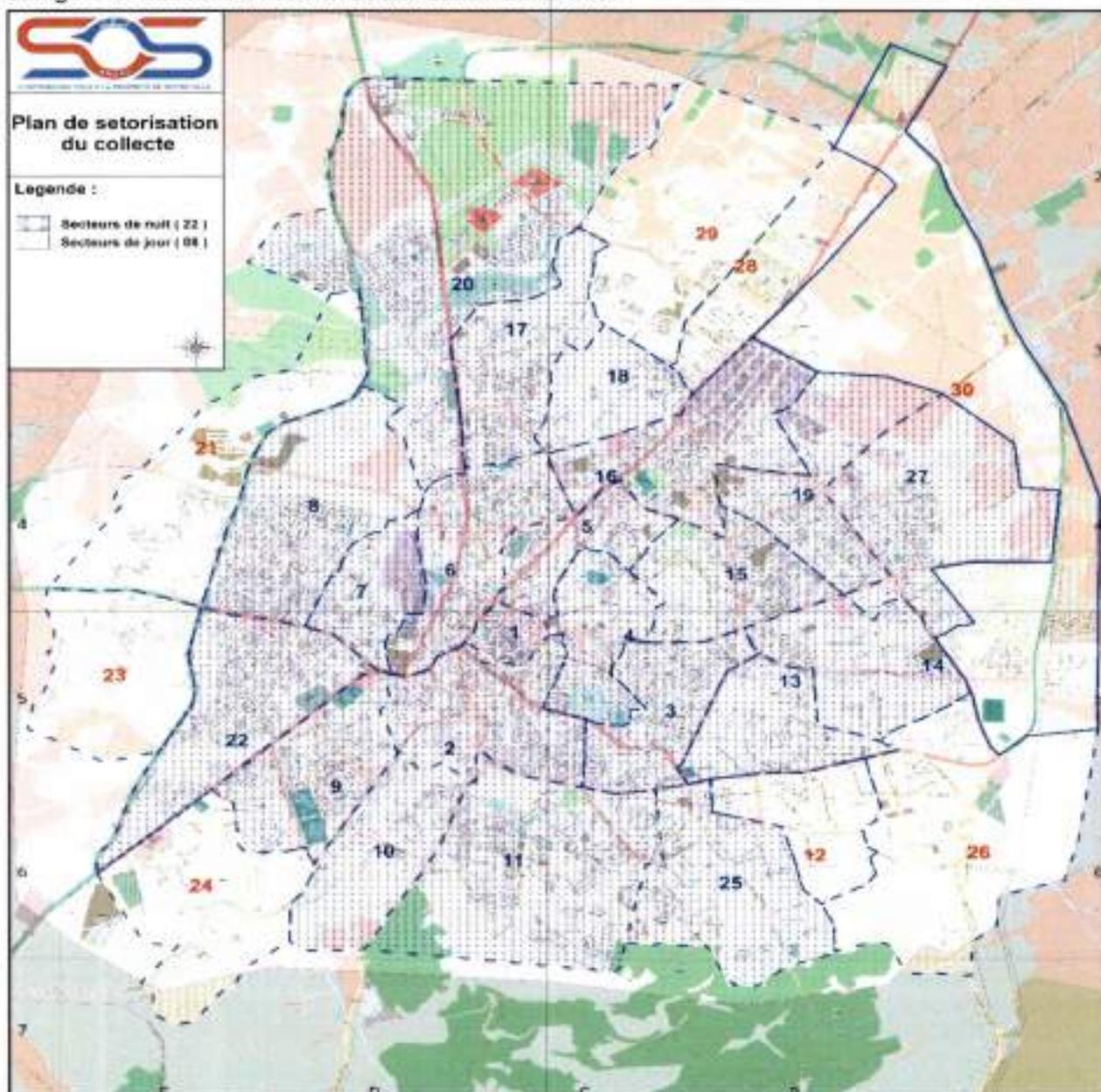
- N° secteur.
- N° parc
- Nom de chauffeur + accompagnateur
- Programme exécuté.
- Nombre des bacs lavés.
- Distances parcourues.
- Horaire (Départ, Arrivées).

IV. La collecte :

Dans ce paragraphe, nous analyserons les tonnages de la collecte selon les types de déchets qui y sont affectés (Ordures ménagères, Déchets verts, gravats).

Deux horaires distincts de La collecte des ordures ménagères, 22 secteurs de collecte nocturne de 20h00 à 4h00 et 8 secteurs de collecte diurne qui commence à 4h du matin et prend fin à midi. En plus 4 BOM de repasse pendant la période hivernale, et 6 BOM de repasse durant la période estivale.

La figure ci-dessous illustre la sectorisation de la ville.



V.Evolution des tonnages collectés pendant l'année 2021 :

Le tonnage total collecté durant l'année 2021 est de **180365,38** tonnes, avec une moyenne mensuelle de **15030,45** tonnes par mois. La grande partie des déchets collectés revient au déchet ménager avec un tonnage de **156077,82** tonnes soit **86 %** de tonnage total, suivi de tonnage des gravats qui marquent un tonnage de **22885** tonnes soit **13 %** et les déchets verts occupent **1 %** seulement avec un tonnage de **1402,56** tonnes.

On observe que le mois de juillet a enregistré le tonnage le plus élevé, cette augmentation est due à la coïncidence avec l'aid-adha pendant ce mois.

MOIS	TONNAGE OM	TONNAGE CAISSONS DV	TONNAGE GRAVATS	Total
Janvier	11526,98	100	1624	13250,98
Février	10561,56	100	1953	12614,56
Mars	12559,69	109,36	1232	13901,05
Avril	12946,11	106,48	1526	14578,59
Mai	12990,46	104,28	1918	15012,74
Juin	13946,4	135,8	2198	16280,2
Juillet	17593,82	164,12	1512	19269,94
Août	15003,02	118,42	1442	16563,44
Septembre	12965,05	111,68	1474	14550,73
Octobre	12292,12	114,48	1610	14016,6
Novembre	11679,47	97,94	2832	14609,41
Décembre	12013,14	140	3564	15717,14
TOTAL	156077,82	1402,56	22885	180365,38
Moyenne T/ Mois	13006,49	116,88	1907,08	15030,45
Moyenne T/ Jour	428,79	3,85	62,87	495,51

Evolution de tonnage des OM





Evolution de tonnage des gravats

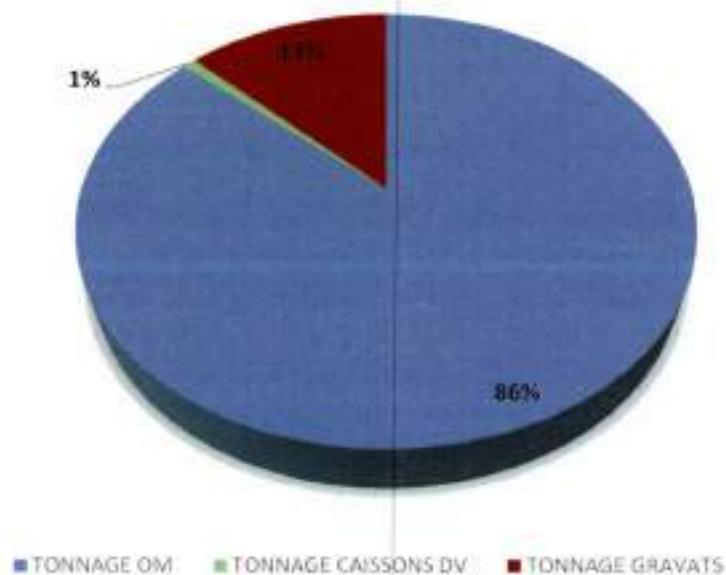




Evolution de tonnage des Déchets verts



Répartition de tonnage (T) par type de déchets



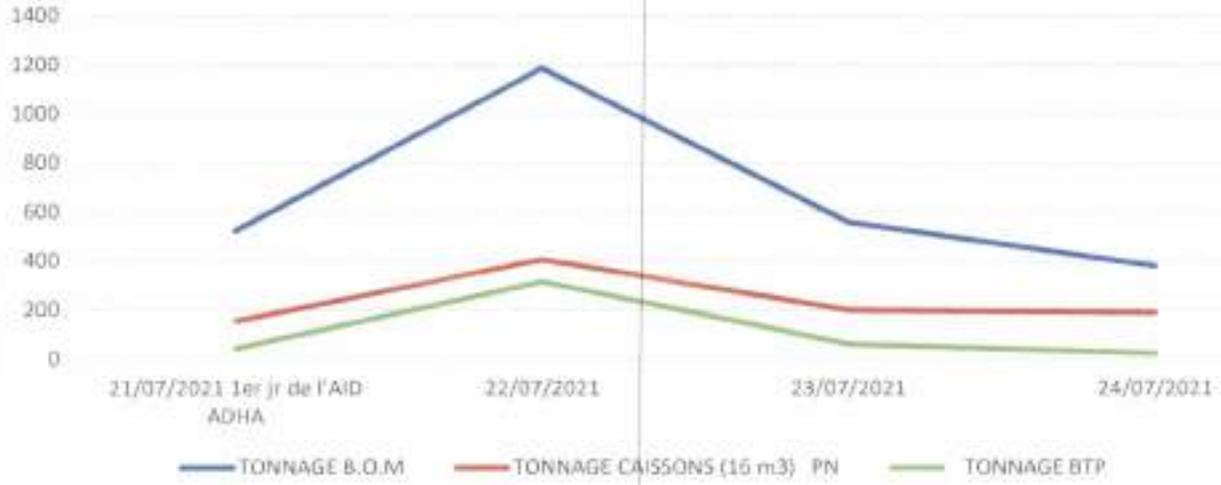
VI. Aïd Al ADHA :

La société SOS-ANGAD a employé tous les ressources humains et matériels pour assurer la bonne démarche de l'opération de la collecte ainsi que le nettoyage à cette période critique.

Le tableau et suivant et le graphique ci-après illustrent le tonnage collecté par les différents engins pendant les quatre jours D'AL AID AL ADHA 2021 :

DATE	TONNAGE B.O.M	TONNAGE CAISSONS (16 m3) PN	TONNAGE BTP	TOTAL
21/07/2021 1er jr de l'AID ADHA	521,78	153,12	42,74	717,64
22/07/2021	1185,92	404,22	314,44	1904,58
23/07/2021	557,38	196,8	59,94	814,12
24/07/2021	379,16	187,32	22,78	589,26

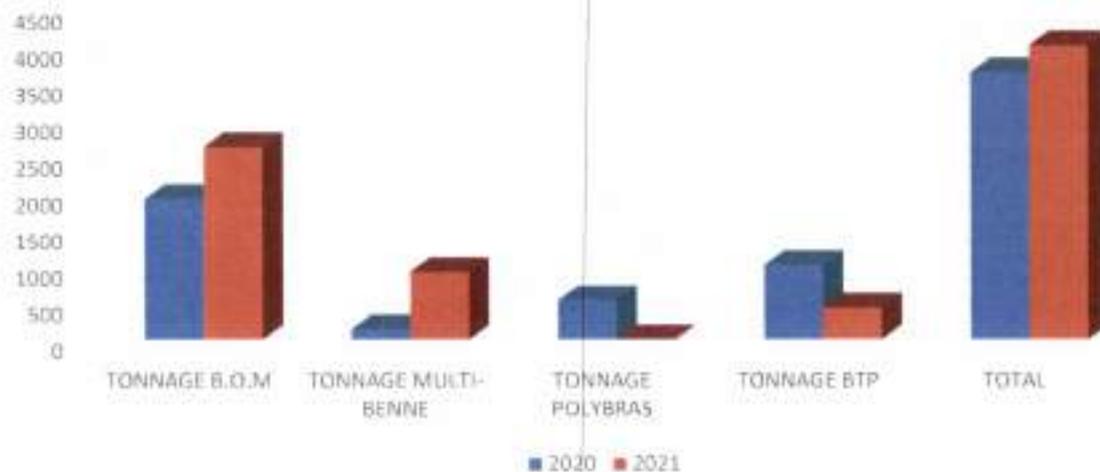
Evolution de tonnage des differents type d'engins des jours d'AL AID



E. Comparaison des tonnages d'AL AID ADHA 2020 & 2021 :

Ce tableau est aussi important dans la mesure où il illustre par les chiffres la déférence des tonnages de tous types engins entre Les jours d'AL AID des années 2020 et 2021.

	2020	2021	Ecart	Taux
TONNAGE B.O.M	1935,7	2644,24	708,54	37%
TONNAGE MULTI-BENNE	143,86	941,46	797,6	554%
TONNAGE POLYBRAS	543,82	0	-543,82	-100%
TONNAGE BTP	1030,55	439,9	-590,65	-57%
TOTAL	3653,93	4025,6	371,67	10%



F. Lavage des bacs :

SOS ANGAD veille à la maintenance et la propreté de ses matériels tels que les bacs, et a mis en place le planning de lavage des bacs suite au planning de collecte pour la facilité et l'efficacité de l'opération.



Secteur de lavage des bacs	Secteur de collecte
1	1,2,3,4,15,13
2	12,25,26
3	5,6,16,18
4	9,10,11,24
5	19,14,27,30
6	17,20,28,29
7	7,8,21,22,23

Le tableau suivant illustre le planning de lavage des bacs durant deux périodes nocturne et diurne.

N° PARC	Nocturne		Diurne	Bacs enterrées	
	SOJ719	SOJ720	SOJ703		
JOUR	N° SECTEURS	N° SECTEURS	N° SECTEURS	SECTEUR	NB EMPLACEMENT
LUNDI	02	11	12	7+22+11	4
MARDI	03	13+14	26	10+9+14	5
MERCREDI	04	15+27	21	27+15+2	7
JEUDI	05+20	16+19	23	17+18+4+3	6
VENDREDI	06	17+18	24	5+12	6
SAMEDI	07+08	22	28+29	6	5
DIMANCHE	09+10	25	30	25	2

VII. Consommation énergétique :

G. Gasoil :

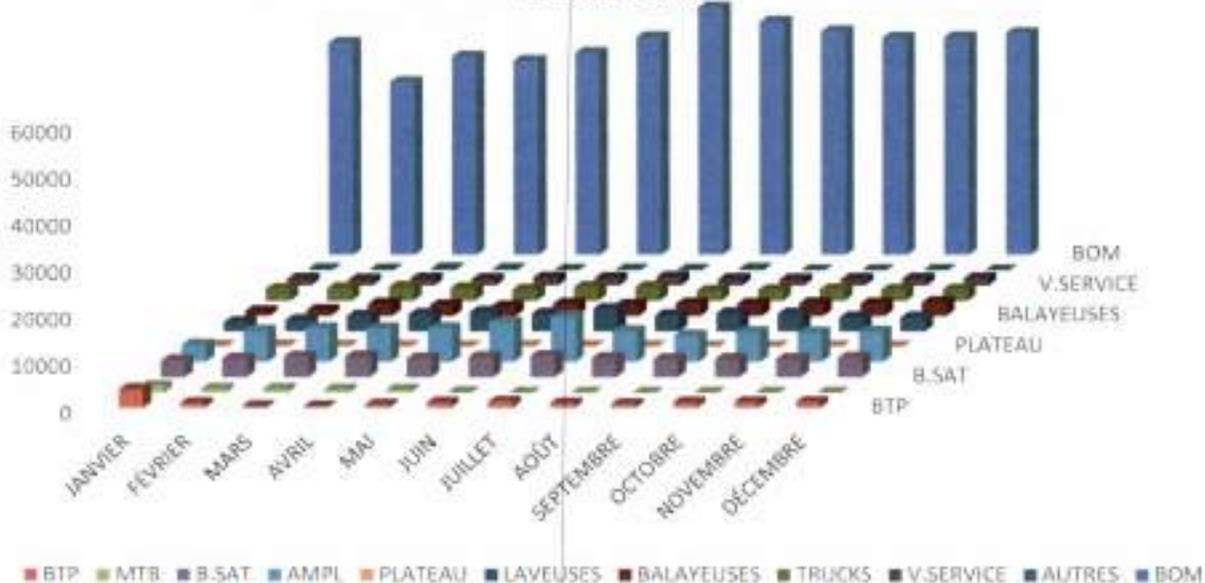
L'approvisionnement en carburant des engins et des motocyclettes des surveillants se fait de manière quotidienne en fin de service.

Un opérateur dédié à cette opération s'occupe du suivi de la citerne et des dotations par camions et remonte son état de suivi journalier à l'assistante de l'exploitation pour la saisie informatique.

Le tableau suivant représente la quantité du carburant consommée en litre (L) :

ENGIN	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛ	SEPT	OCT	NOV	DÉC	TOTAL
BDM	45358	36963	42367	41498	43174	46540	52883	49794	47842	46410	46505	47454	546788
BTP	4035	1112	430	389	784	1218	1396	1057	895	1254	1312	1332	15214
MTB	1428	831	810	711	639	99	0	0	0	0	0	0	4518
B.SAT	3548	3951	4411	4461	4025	4274	4536	4061	3816	3880	3893	4165	49021
AMPL	3657	6663	7146	7123	7170	8426	9648	6545	5655	6375	6270	6500	81178
PLATEAU	158	238	156	65	0	57	57	51	0	0	55	0	837
LAVEUSES	1984	2435	3334	3659	4135	3761	4784	3426	3842	3791	3032	3021	41204
BALAYEUSES	952	1221	2650	2299	2080	2637	2420	2669	2634	2741	2690	3003	27996
TRUCKS	2507	2734	2983	2724	2393	2987	2923	2155	2330	2469	2385	2425	31015
V.SERVICE	1415	1255	1425	1327	1669	1585	1799	1330	1282	1389	1445	1548	17469
AUTRES	236	168	377	266	108	167	125	295	10	54	105	0	1911
TOTAL	65278	57571	66089	64522	66177	71751	80571	71383	68306	68363	67692	69448	817151

Evolution de consommation en carburant par type d'engin durant l'année 2021

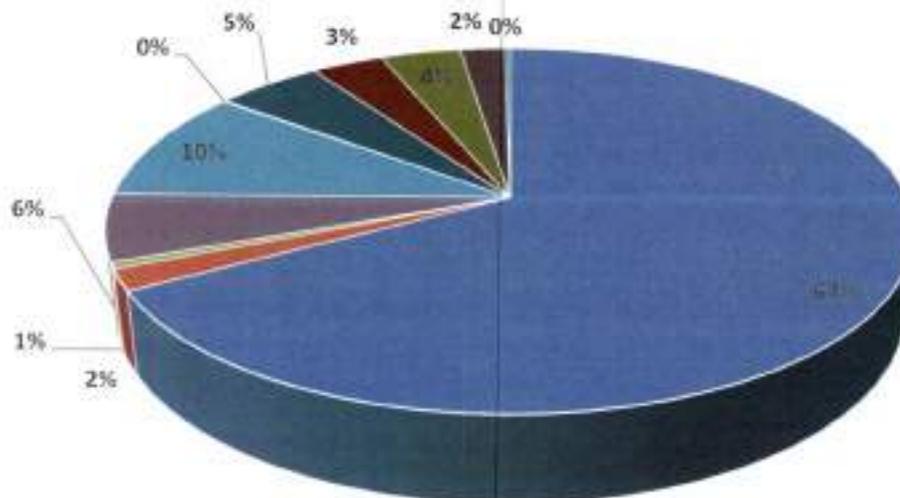


Consommation total du gasoil



Consommation Carburant par type d'engin

• BOM • BTP • MTB • B.SAT • AMPL • PLATEAU • LAVEUSES • BALAYEUSES • TRUCKS • V.SERVICE • AUTRES



VIII. Conteneurs :

L'opération de l'implantation des bacs se fait selon le besoin de terrain et suite à la réclamation du client.

1600 bacs de tous type sont implantés pendant l'année 2021 avec la réalisation de 200 points de regroupement et 35 bacs enterrés.



- Le tableau suivant résume le nombre des nouveaux bacs implanté durant l'année 2021 :

Date	240	360	1100	Total général
JANV	0	0	64	64
FÉVR	0	0	428	428
MARS	0	0	463	463
AVR	0	3	102	105
MAI	18	138	31	187
JUIN	0	93	52	145
JUIL	0	48	16	64
AOÛT	0	7	17	24
SEPT	14	14	23	51
OCT	0	0	7	7
NOV	4	34	4	42
DÉC	6	9	5	20
Total général	42	346	1212	1600

La société SOS ANGAD a procédé l'aménagement des points de regroupement sur les trottoirs à fin d'assurer une bonne présentation des bacs sur terrain, ainsi d'éviter le risque des accidents routiers causés par les bacs.



- Autres types de conteneurisation sont implanté durant cette période :

	Corbeilles normal	Corbeilles Europa	Colonne déchets vert
Nombre	761	382	25



IX. Nettoyement :

A. Balayage manuel :

Le balayage manuel est organisé en 9 zones et une autre zone traitée durant l'après-midi (astreinte).

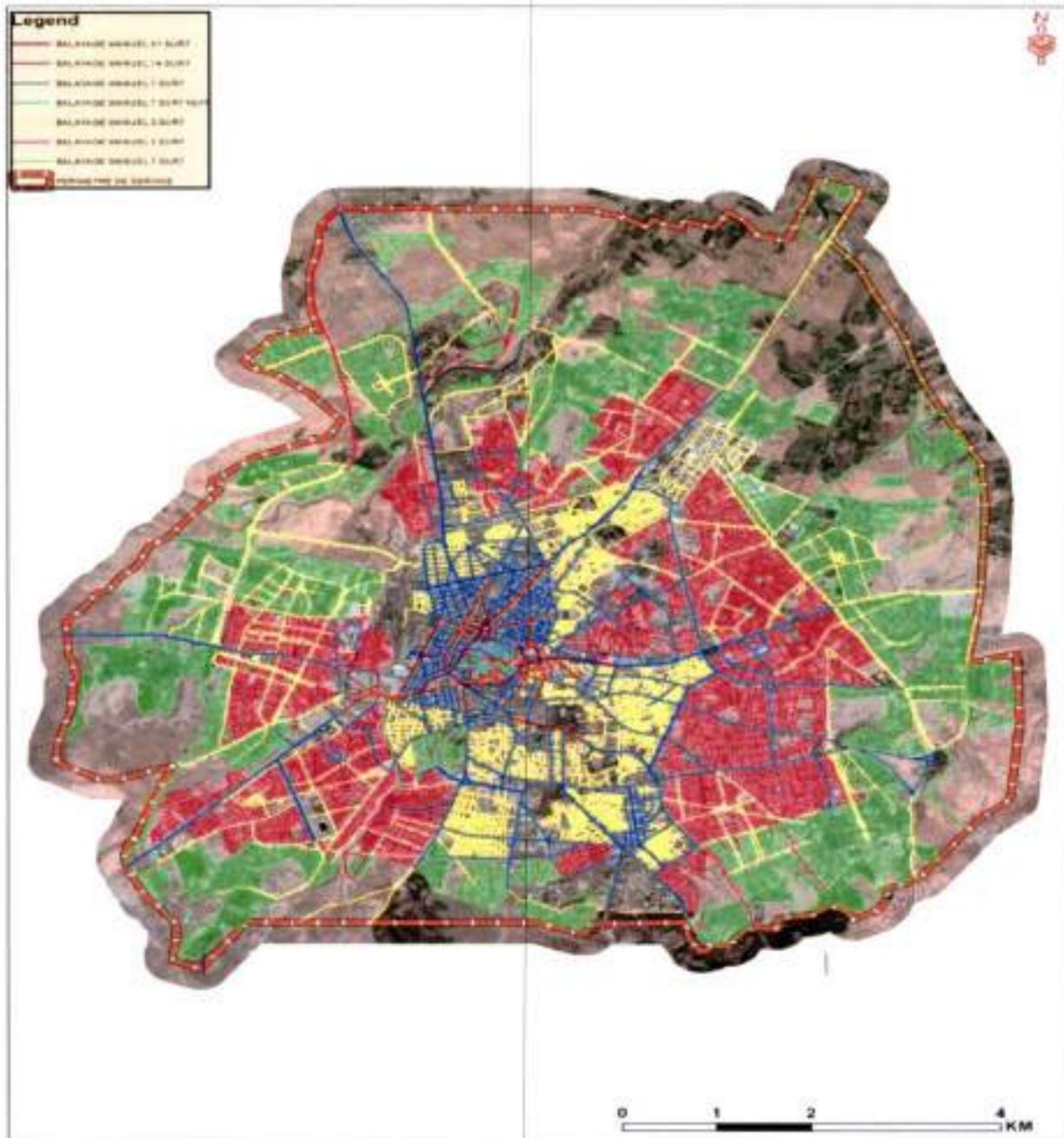
Chaque zone est à la charge d'un surveillant avec un programme et une fréquence prédéfinie.

Une benne satellite avec deux ripeurs est dédiée à chaque surveillant pour la collecte non seulement des sacs en plastique des balayeurs mais aussi pour la collecte des bricolages des ménages, déchets verts, des encombrants et surtout des déchets ménagers déposés après les horaires de passage des camions BOM.



Fréquence de nettoyage	Horaire	Linéaire des voies km	Poste Balayage
21 sur 7	DE 06 H A 14H DE 14H A 22H ET DE 22H A 06H	7,5	9
14 sur 7	DE 06 H A 14H ET DE 14H A 22H	18	14
7 sur 7	DE 06H A 14H	174	87
7 sur 7 nuit	DE 20 H A 04H	5	4
3 sur 7	DE 06H A 14H	325	55
2 sur 7	DE 06H A 14H	476	54
1 sur 7	DE 06H A 14H	629	35
EQUIPE DES PLACES PUBLIQUE	DE 06H A 14H	-	4
Total		1634,5	262

Ci-après, le plan de sectorisation du balayage manuel :



B. Balayage mécanique :



Jour	HEURE DE SORTIE	SOI717	SOI718	SOI 714	SOI715
Lundi	04:00	NARIJS – BRAHIM ROUDANI - ABDERRAHIM BOUAABID -	MOHAMMED 5 - AL MANSOUR ADDAHBI - BOUJEMAA DZIRI	ARMEE DE LIBERATION - MOUAD BNOU JABAL – FAYCAL IBN ABDELAZIZ	BIR ANZARAN - YOUSSEF BEN TACHFIN - EL HENSALI - ABDELLAH ZERKTOUNI - ALLAL BEN ABDELLAH
Mardi	04:00	MOUSTAPHA OUAJIDI - HASSAN 2 - AL MAQDIS -	REPOS	HASSAN LAOUKILI - ABDELLAH CHAFCHAOUNI – ABDERRAHMAN HIJERA	IDRISS AL AKBAR – ECHOUHADA - TOUHAMI JILALI
Mercredi	04:00	ALLAL AL FASSI - KADDOUR AL WARTASSI - AL MAGHREB AL ARABIE	SAR MOULAY AL HASSAN - MOHAMMED DERFOUFI - BD IDRISS AL AKBAR	MOHAMMED BEN LAKHDAR – ALLAL BEN ABDELLAH - LIEUTENANT BELHOUCINE	ATTAKADOM – OMAR ERRIFI- ZELAKKA
Jeudi	04:00	ZAID BEN SOLTANE – LA ROCAD (ZAYED BEN SOLTAN VERS ROND-POINT M'BAREK BEKKAYE LAHBIL)	NARIJS - BRAHIM ROUDANI -ALLAL AL FASSI	REPOS	ARMEE DE LIBERATION – MOUAD BNOU JABAL – ABDELLAH BNOU ZOUBIR – FAYCAL BNOU ABDELAZIZ
Vendredi	04:00	YAACOUB AL MANSOUR - RAS ASFOUR - ABDERRAHIM BOUAABID --	HASSAN 2 - AL MAQDIS -- MOUSTAPHA OUAJIDI - BD LA LIBERTE	RUE SABRA-- ECHOUHADA -- MOHAMMED 6	HASSAN LAOUKILI - ABDELLAH CHAFCHAOUNI – IS ADUT – ABDERRAHMAN HIJIRA
Samedi	04:00	SAR MOULAY AL HASSAN -- AL MANSOUR ADDAHBI - MOHAMMED DERFOUFI	KADOUR AL WARTASSI - BOUJEMAA DZIRI - MOHAMMED 5	YAACOUB AL MANSOUR - MOHAMMED 6	REPOS
Dimanche		REPOS	M'BAREK EL BEKKAY LAHBIL – LA ROCAD (ROND-POINT M'BAREK LBARKAY LAHBIL VERS MARIAN)	ATTAKADOM – OMAR ERRIFI - ZELAKKA	MOHAMMED BEN LAKHDAR - RUE CHEFCHAOUAN - AL MAGHREB AL ARABIE

C. Lavage mécanique :



a) Prestation de Laveuse mécanique

(1) Prestation de Laveuse mécanique 7000 L n° 1 :

Jour	HEURE DE SORTIE	HEURE DE RETOUR	Prestation
Lundi	20:00	4:00	BD ALLAL ELFASSI - BD NARJIS
Mardi	20:00	4:00	BD MBAREK EL BEKKAY LAHBIL - BD FAYCAL IBN ABDELAZIZ - BD ZAID BEN SULTAN - BRAHIM ELHOUSINI
Mercredi			REPOS
Jeudi	20:00	4:00	BD ABOU BAKRE EL KADIRI - JAYCH TAHRIR - BD MOSTAFA OUAJIDI - BD ALLAL BEN ABDELLAH - MOUAD BEN JABAL
Vendredi	20:00	4:00	BD ALHOURIYA - BD MOHAMMED VI - BD ELMAKDIS - BD CHOUHADA - BD SAOURA- RUE SABRA
Samedi	20:00	4:00	BD HASSAN II
Dimanche	20:00	4:00	BD MOHAMED BELAKHDAR - BD BIR ANZARANE - RUE ICHBILYA - BD YAAKOUB ELMANSOUR - BD IDRIS ELAKBAR

(2) Prestation de Laveuse mécanique 7000 L n° 2 :

Jour	HEURE DE SORTIE	HEURE DE RETOUR	Prestation
Lundi	20:00	4:00	BD NABLOUS -PAM - OASIS SIDI YAHYA - LAMSALA
Mardi	20:00	4:00	BD S.A.R MY ELHASSAN (BD AHFIR) - BD CHEFCHAOUNI - BD MED BEN ABDELLAH - BD YOUSSEF BEN TACHAFINE - BD AHMED HANSALI
Mercredi			REPOS
Jeudi	20:00	4:00	BD MOHAMED V (ZONE INDUSTRIEL) - BD ZERKTOUNI - BD BOUJAMAA DZIRI
Vendredi	20:00	4:00	BD DERFOUFI - BD ELMOURABITINE- BD ABDERRAHMANE HJIRA - BD ELHIJAZ - BD MAGHRIB ALRABI
Samedi	20:00	4:00	MY ELHASSANE (BOUDIR) - BD ZALAKA - BD JAYCH ELMALAKI - RUE ELKHARTOUM - LIEUTENANT BELHOUCINE
Dimanche	20:00	4:00	BD KADOUR ELOUARTASSI - BD ABDERRAHIM BOUABID - BD BRAHIM ROUDANI

(3) Prestation de Mini Laveuse N° 1 :

Jour	HEURE DE SORTIE	HEURE DE RETOUR	Prestation
Lundi	20h00	04h00	MARCHE DE POISSONS - MARCHE KHADARA - MARCHE GAZARA - PLACE SIDI ZIANE - PLACE KASBA - MARCHE RAS OUSFOUR - PLACE TILTE SKAKI - PLACE ATTARINE - HADADA - BAB ALGHARBI - TROTTOIR BAB AL GHARBI - PLACE MAGHREB ELARABI
Mardi	20h00	04h00	MARCHE DE POISSONS - MARCHE KHADARA - MARCHE GAZARA - PLACE SIDI ZIANE - PLACE KASBA - MARCHE RAS OUSFOUR - PLACE TILTE SKAKI - PLACE ATTARINE
Mercredi	20h00	04h00	MARCHE DE POISSONS - MARCHE KHADARA - MARCHE GAZARA - PLACE SIDI ZIANE - PLACE KASBA - MARCHE RAS OUSFOUR - PLACE TILTE SKAKI - PLACE ATTARINE - HADADA
Jeudi	20h00	04h00	MARCHE DE POISSONS - MARCHE KHADARA - MARCHE GAZARA - PLACE SIDI ZIANE - PLACE KASBA - MARCHE RAS OUSFOUR - PLACE TILTE SKAKI - PLACE ATTARINE - HADADA - PLACE MASJID ELKABIR
Vendredi	20h00	04h00	MARCHE DE POISSONS - MARCHE KHADARA - MARCHE GAZARA - PLACE SIDI ZIANE - PLACE KASBA - MARCHE RAS OUSFOUR - PLACE TILTE SKAKI - PLACE ATTARINE - HADADA - PLACE MARCHÉ ELAOUNIA - MARCHE SIDI DRISS
Samedi			REPOS
Dimanche	20h00	04h00	MARCHE DE POISSONS - MARCHE KHADARA - MARCHE GAZARA - PLACE SIDI ZIANE - PLACE KASBA - MARCHE RAS OUSFOUR - PLACE TILTE SKAKI - PLACE ATTARINE - HADADA

(4) Prestation de Mini Laveuse N° 2 :

Jour	HEURE DE SORTIE	HEURE DE RETOUR	Prestation
Lundi	20h00	04h00	Souk lazaret - Place Al farabi - place Oujda (Omar Ibn Abdelaziz) - Place parc Lala Aicha
Mardi	20h00	04h00	Place Baldiya (CUO) - Place la poste - Place Jada
Mercredi			REPOS
Jeudi	20h00	04h00	Place Ziri - Pax - Marché couvert - UMT - Place gare routière
Vendredi	20h00	04h00	Les Mosqués
Samedi	20h00	04h00	Place Rte Taza - Place Charif Idrissi- Place Jaouhara - Trottoir Nouvelle Gare
Dimanche	20h00	04h00	Souk Koulouch - Village Toba - marché de Gros - Place 11 janvier (Diouane) - Place 18 Mars - Place régional

(5) Prestation de Mini Laveuse N° 3 :

Jour	HEURE DE SORTIE	HEURE DE RETOUR	Prestation
Lundi	20h00	04h00	Trottoir Chambre commercial - Place Jardin Andalouse - Place Roma - Place Lile - Place CNSS
Mardi	20h00	04h00	Trottoir Mohammed V - Place 9 Juillet - Place 16 Août
Mercredi			REPOS
Jeudi	20h00	04h00	Place Bab Sidi abdelwahab - Souk Lazaret - Place trottoir Lala Soukaina - Trottoir salle couvert 16 août
Vendredi	20h00	04h00	place oasis Sidi Yahya - Place Entrée Najd - Centre INDH Najd - Place Hassan - Les Mosqués
Samedi	20h00	04h00	Nouvelle Wilaya - Kasre Adala - Place Mostafa Ouajidi - Place dar taliba
Dimanche	20h00	04h00	Place 3 Mars - Place Drafi -

X. Les principales consignes diffusées :

Dans le cadre des efforts déployés pour contribuer à la lutte contre le coronavirus (Covid-19) afin de limiter la propagation de la pandémie, la société SOS ANGAD mène une large campagne de désinfection et de stérilisation et l'applications des consignes de sécurité au sein du parc SOS ANGAD.

Des flash-infos « pandémie » les informeront au fur et à mesure des consignes d'hygiène et de sécurité concernant :



A. HYGIENE :

Des séances de formation et sensibilisation auprès des salariés sur les bonnes pratiques préventives à adopter.



Au niveau de la direction, le personnel est doté de gel désinfectant et invités à l'utiliser régulièrement.

La même consigne a été transmise aux sites d'exploitation

- Respecter et faire respecter les mesures sanitaires élémentaires :
 - Se laver régulièrement les mains,
 - Éviter les accolades et contacts physiques,
 - Respecter une distance minimum d'un mètre avec les autres personnes,
 - Éviter les espaces publics très fréquentés,
 - Tousser/éternuer dans le pli de son coude, et utiliser des mouchoirs à usage unique.
- ⇒ En cas de suspicion de contamination, contactez le système médical suivant les recommandations de votre autorité de santé et informer les services Ressources Humaines et Santé et Sécurité.
- ⇒ En cas de retour d'une « zone à risques » telles que définies par les autorités de santé, informer les services Ressources Humaines et Santé et Sécurité.

B. DEPLACEMENTS

- Limiter strictement les **déplacements** indispensables.

C. EVENEMENTS ET REUNIONS INTERNES

- Annuler ou reporter tous les **événements internes** (séminaires, conventions, formations ...)
- Limiter strictement les **réunions physiques internes**, et privilégier les réunions par téléphone ou visioconférence ; il est important de limiter les risques de contamination d'une équipe entière, de plusieurs personnes clés d'un même service, ou de l'ensemble d'une équipe de Direction.

D. EVENEMENTS EXTERNES

- Limiter la participation à des **événements externes** rassemblant de nombreuses personnes (forums, salons...).

E. VISITEURS

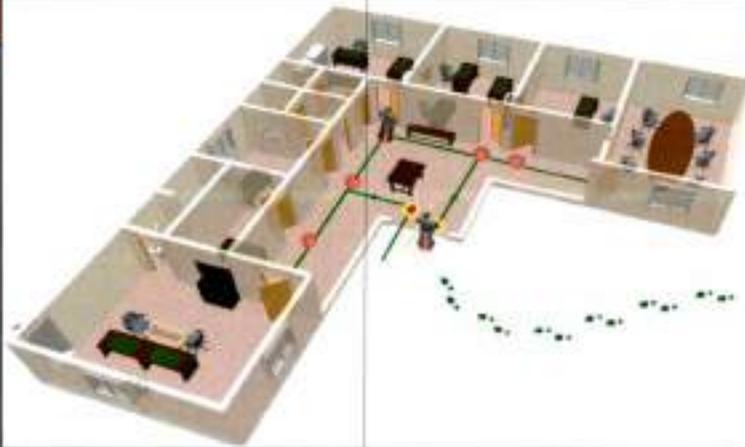
- **Gestion du personnel et des tiers**
 - Les apprentis et stagiaires restent à la maison, lorsque la consigne leur est donnée par leur référent ou le service des ressources humaines.
 - Les visites de site sont annulées.

- Les prestations de sous-traitant non essentielles au maintien de l'activité des sites sont reportées.
- Toute personne ayant une température supérieure à 37,3°C, doit se signaler aux ressources humaines et prévenir les autorités médicales (selon les procédures du pays)
- Toute personne ayant été en contact avec des personnes contaminées (proches : enfants, parents, amis...) doit se signaler aux ressources humaines et prévenir les autorités médicales.

A. Evaluation de dispositions actuelles des préventions COVID 19 Mises en place.

Mesures de prévention décidées	Réalisée	Non Réalisée	Commentaire
Affichage des consignes de sécurité et d'hygiène énoncées.	Oui		RAS
Organisation de séances de sensibilisation avec respect des distances de sécurité	Oui		RAS
Approvisionnement des vestiaires et bureaux en continu par l'eau et le savon	Oui		RAS
Sensibilisation des collaborateurs pour un lavage des mains réguliers	Oui		RAS
Limitation de l'accès aux locaux administratifs par les opérateurs et chefs d'équipes.	Oui		RAS
Identification des personnes fragiles (ayant une maladie chronique, d'un âge avancé ...) et négociation d'arrangements pour réduire leur exposition	Oui		RAS
Désinfection régulière des camions de collecte	Oui		RAS
Les outils de travail doivent être récupérés individuellement dans les dépôts	Oui		RAS
Sensibilisation des collaborateurs sur le mode opératoire de port des masques	Oui		RAS
Prise de la température pour tous les agents	Oui		RAS
Mise en place un four micro-ondes pour la stérilisation du papier (feuilles de route, feuilles de pointage...)	Oui		RAS

B. Actions décidées :

 ممنوع INTERDICTION	مخطط التنقل - الإدارة - PLAN DE CIRCULATION - ADMINISTRATION -	 واجب OBLIGATION
 تجنب المصافحة بالأيدي EVITEZ DE VOUS SERRER LA MAIN		 ارتداء الكمامة Port du masque
 تجنب العطس أو السعال بدون وضع المنديل EVITEZ D'ETERNUER OU DE TOUSSER SANS MOUCHOIR		 غسل اليدين بالصابون أو استعمال مطهر كحولي Laver les mains au savon ou utiliser du gel hydroalcoolique
رقم المسؤول : 06 68 82 73 84	مكان الانتظار LIEU D'ATTENTE	احترام التباعد الاجتماعي متر 1 Distanciation sociale
ENTREE الدخول SORTIE الخروج	اتجاه التنقل SENS DE CIRCULATION	
Actions	Responsable	Délai
Surveiller et suivre l'application des gestes barrières contre le COVID 19 décidées et mises en place	REX-QHSE-Chef de parc-Chefs de collecte	En continu

C. Formations :

Thème de formation	Participants	Date prévisionnels
Gestes et postures	Magasinier	06/04/2021
	Aide magasinier Agents de parc	
Conduite rationnelle	Conducteurs	25/02/2021
Stratégie de réussite	Encadrements	02/06/2021
	Surveillants	
	Conducteurs	
Gestion de la maintenance intégrée	L'équipe de parc	25/02/2021
Manipulation des extincteurs	Surveillants	08/04/2021
	Responsable d'exploitation	
	Chef de parc	
Sectorisation & GPS	Conducteurs	28/05/2021
Accueil de sécurité	Surveillants	
Formation Métier OM et Balayage	Nouveau embauches	Avant chaque embauche
Sensibilisation HSE	Nouveau embauches	Avant chaque embauche
Bras de levage pal finger T20	L'ensemble du personnel	Systematiquement
	Mécaniciens	08/04/2021
	Conducteurs	
	Agents d'atelier	



- Accueil de sécurité avant chaque prise de poste pour les nouveaux embauchés.
- Formation métier collecte BOM et Nettoyement sur les risques et consignes de sécurité métier.
- Tous les personnels ont bénéficié à des causeries de sécurité sont organisés sur terrain sur les risques liés à l'activité de collecte et de nettoyage, pareillement sur les mesures sanitaires à respecter pour la prévention contre la pandémie COVID19.





Type de campagne	Thème de la campagne	Lieux	Date	Moyen
Inauguration	Présentation du nouveau matériels SOS ANGAD	Place la gare	30 et 31 Janvier 2021	Tous le matériel - 02 Stands - Flyers
Grande campagne	La propreté et notre responsabilité tous	Tous les quartiers de la ville	Du 26 Février au 09 Mars 2021	Stand - flyers - Sonorisation - Masquette -
Aid Al ADHA	Les 03 démarches pour garder votre ville propre pendant l'AID	Tous les quartiers de la ville	16 au 19 Juillet 2021	Panneaux d'affichage - communication directe avec les citoyens avec distribution des sacs en plastique
Débardage	Nous participons tous à la propreté de notre ville	Tous les quartiers de la ville	07 juin au 03 Juillet 2021	Voitures - Hautparleurs -





E. Accidents de travail :

Service	AT avec arrêt de travail			AT avec arrêt Trajet			AT sans arrêt de travail		
	Nbre d'AT	Type d'AT	Nbre J d'arrêt	Nbre d'AT	Type d'AT	Nbre J d'arrêt	Nbre d'AT	Type d'AT	Nbre J d'arrêt
Collecte O.M	05	Accident de travail	283	01	Accident de trajet	180	00	Accident de travail	00
Nettoiemnt	02	Accident de travail	312	00	Accident de trajet	00	00	Accident de travail	00
Parc - atelier	00	Accident de travail	00	0	Accident de trajet	0	00	Accident de travail	00
Total	07	Accident de travail	595	01	Accident de trajet	180	00	Accident de travail	00

N.B. : Type d'AT : accident de trajet, de circulation, Agression, chute, fracture, blessure, traumatisme, entorse...

XI. Nombre des réclamations par nature :

Date	Collecte	Nettoiemnt	Intervention	Total
janv-21	14	4	1	19
févr-21	38	3	0	41
mars-21	17	1	1	19
avr-21	12	0	0	12
mai-21	10	5	2	17
juin-21	22	8	0	30
juil-21	19	3	0	22
août-21	5	0	0	5
sept-21	20	2	1	23
oct-21	10	2	1	13
nov-21	12	4	3	19
déc-21	11	1	0	12
Total	190	33	9	232



4. Le compte rendu financier annuel :

- 4.1 : Compte rendu financier
- 4.2 : Compte d'exploitation

CONTRAT N° 01 CGD 2020 RELATIF A LA GESTION DELEGUEE DES SERVICES DE PROPRETE DE LA COMMUNE D'OUJDA

COMPTE D'EXPLOITATION 2021

En KDhs	DEBIT	CREDIT
Produits d'exploitation		75 371
Produits non courants		1
Frais du personnel y compris (charges sociales,habillement,formation...)	37 700	
Achats consommation matière (carburant , Eau, Electricité...)	6 855	
Les achats divers	2 644	
Sous traitance extra groupe	1 125	
Sous traitance intra groupe	1 771	
Entretien et réparations	1 219	
frais de contrôle de la gestion déléguée	741	
Frais de structure	1 066	
Autres dépenses (Assurances,généraux,frais gestion,...)	2 244	
Dotation aux amortissements et divers locations	16 986	
Charges non courantes	123	
Charges financières	422	
Impôts et taxes	685	
TOTAL	73 581	75 372
SOLDE		1 791

SOS ANGAD
ANNEE 2021

CLE DE RAPARTITION DES CHARGES COMMUNES

DECHETS MENAGERS	49%
GRAVATS	4%
BALAYAGE MANUEL	42%
BALAYAGE MECANIQUE	3%
LAVAGE MECANIQUE	2%

SOS ANGAD
50, rue Zerkouni
91000 Evry-Val d'Europe
01 69 15 12 12

SOS ANGAD

ANNEE 2021

CONTRAT N° 01 CGD 2020 RELATIF A LA GESTION DELEGUEE DES SERVICES DE PROPRETE DE LA
COMMUNE D'OUJDA

ETAT DES IMPAYES AU 31/12/2021

Facture	Période	Montant TTC
210801	août-21	7 523 057,02
210901	sept-21	7 404 930,78
211001	oct-21	7 431 181,06
211101	Révision des prix mois d'Août 2021	291 142,31
211102	Révision des prix mois de Septembre 2021	286 570,82
211103	Révision des prix mois d'Octobre 2021	287 586,71
211104	nov-21	7 313 054,82
211105	Révision des prix mois de Novembre 2021	283 015,22
211201	déc-21	7 431 181,06
211202	déc-21	287 586,71
	TOTAL	38 539 306,51

SOS ANGAD
Société d'investissement
à responsabilité limitée
12 rue de la Liberté
30000 Casablanca

ETAT DES INVESTISSEMENTS LEASING

Organisme	N° Contrat	Designation	MT HT
MAGHREBAL	1410610	(110) CONTENEURS METALLIQUES 1100 L BOMBE	543 583,34
MAGHREBAL	1410530	(208) CONTENEURS METALLIQUES 1100 L	1 027 866,64
MAROC LEASING	90364-CM-0	CHARGEUR COMPACT CATERPILLAR TYPE 21683 CABINE OUVERTE (BOBCAT)	316 544,00
MAROC LEASING	90368-CM-0	CHARGEUSE SUR PNEUS SEM TYPE 6360	558 607,20
MAROC LEASING	90365-CM-0	CHARGEUSE SUR PNEUS SEM TYPE 6360	558 607,20
MAROC LEASING	90363-CM-0	BALAYEUSE MOD 850 MINI AVEC EQUIPEMENTS	1 587 841,80
MAROC LEASING	90911-CM-0	(5) ASPIRATEUR ARIA 240 DECHETS URBAIN COMPLET	977 563,00
MAROC LEASING	90218-CM-0	BENNE TASSEUSE 18M3 (+2,2M3 DE LA TREMIE) KATMERCIER SUR CAMION PORTEUR C 380 P6X2 ES ESSEU AIR DIRECTEUR EMP 3900 ECHAPEMENT VERTICAL	1 262 685,80
MAROC LEASING	90907-CM-0	LAVEUSE DES CONTENEUR AUTOMATIQUE KATMERCIER SUR CAMION PORTEUR D18 P4*2 270 ES EMP 4100 BOITE MANUELLE	1 262 685,80
MAROC LEASING	90994-CM-0	LAVEUSE DES CONTENEUR AUTOMATIQUE KATMERCIER SUR CAMION PORTEUR D18 P4*2 270 ES EMP 4100 BOITE MANUELLE	1 262 685,80
MAROC LEASING	90999-CM-0	LAVEUSE DES CONTENEUR AUTOMATIQUE KATMERCIER SUR CAMION PORTEUR D18 P4*2 270 ES EMP 4100 BOITE MANUELLE	1 262 685,80
MAROC LEASING	90264-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCIER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60
MAROC LEASING	91044-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91067-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	90216-CM-0	BENNE TASSEUSE 18M3 (+2,2M3 DE LA TREMIE) KATMERCIER SUR CAMION PORTEUR C 380 P6X2 ES ESSEU AIR DIRECTEUR EMP 3900 ECHAPEMENT VERTICAL	1 262 685,80
MAROC LEASING	90988-CM-0	AMPLIROLL AVEC BRAS DE LEVAGE PALFINGER PH T22 SIDS-GRUES DE LEVAGE PALFINGER PH 17.001 SLD1A + SYSTEMES DOUBLE CROCHET+GRAPPINS 240L 5 DENTS AVEC ROTATOR ET FLEXIBLES+BACHE SUR CAMION PORTEUR X 430 P6X4 ES EMP 3900 ECHAPEMENT VERTICAL	1 971 418,40
MAROC LEASING	91060-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91055-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91047-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91046-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91041-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91068-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91323-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	890 280,50
MAROC LEASING	91320-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	890 280,50
MAROC LEASING	90989-CM-0	LAVEUSE MECHANIQUE DES VOIES ROUTIERES SUR CAMION PORTEUR D18 P4*2 270 ES EMP 4100 BOITE MANUELLE	814 636,00
MAROC LEASING	90283-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCIER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P6X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60

MAROC LEASING	90277-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCILER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60
MAROC LEASING	90280-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCILER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60
MAROC LEASING	90259-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCILER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60
MAROC LEASING	90275-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCILER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60
MAROC LEASING	91052-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91043-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91063-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91061-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	90212-CM-0	BENNE TASSEUSE 18M3 (+2,3M3 DE LA TREMIE) KATMERCILER SUR CAMION PORTEUR C 380 P6X2 ES ESSIEU AR DIRECTEUR EMP 3900 ECHAPEMENT VERTICAL	1 262 685,80
MAROC LEASING	90221-CM-0	BENNE TASSEUSE 18M3 (+2,3M3 DE LA TREMIE) KATMERCILER SUR CAMION PORTEUR C 380 P6X2 ES ESSIEU AR DIRECTEUR EMP 3900 ECHAPEMENT VERTICAL	1 262 685,80
MAROC LEASING	90211-CM-0	BENNE TASSEUSE 18M3 (+2,3M3 DE LA TREMIE) KATMERCILER SUR CAMION PORTEUR C 380 P6X2 ES ESSIEU AR DIRECTEUR EMP 3900 ECHAPEMENT VERTICAL	1 262 685,80
MAROC LEASING	90214-CM-0	BENNE TASSEUSE 18M3 (+2,3M3 DE LA TREMIE) KATMERCILER SUR CAMION PORTEUR C 380 P6X2 ES ESSIEU AR DIRECTEUR EMP 3900 ECHAPEMENT VERTICAL	1 262 685,80
MAROC LEASING	90886-CM-0	BRAS DE LEVAGE PALFINGER PH 122 SLD5 MONTE SANS GRUE SUR CAMION PORTEUR K 430 P6X4 ES EMP 3900 ECHAPEMENT VERTICAL	1 267 340,40
MAROC LEASING	90274-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCILER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60
MAROC LEASING	91059-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91058-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	90990-CM-0	BRAS DE LEVAGE PALFINGER PH 122 SLD5 MONTE SANS GRUE SUR CAMION PORTEUR K 430 P6X4 ES EMP 3900 ECHAPEMENT VERTICAL	1 267 340,40
MAROC LEASING	91054-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	91321-CM-0	CITERNE MINI LAVUEUSE DE VOIRIE 2000L TYPE OVALE SUR CAMION ISUZU NPR 77E CHASSIS CABINE 3,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTQ+FI	467 446,00
MAROC LEASING	90269-CM-0	BENNE TP 12M3 SUR CAMION PORTEUR D18 P4*2 270 ES EMP 4100	651 708,80
MAROC LEASING	90985-CM-0	CITERNE MINI LAVUEUSE DE VOIRIE 1000L TYPE OVALE SUR CAMION ISUZU NPR 77E CHASSIS CABINE 3,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTQ+FI	409 258,00
MAROC LEASING	91045-CM-0	BENNE SATELLITE 5M3 AVEC LEVE-CONTENEUR SUR CAMION ISUZU NPR 75K CHASSIS CABINE 7,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTQ+FI	424 774,40
MAROC LEASING	91065-CM-0	BENNE SATELLITE 5M3 AVEC LEVE-CONTENEUR SUR CAMION ISUZU NPR 75K CHASSIS CABINE 7,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTQ+FI	424 774,40
MAROC LEASING	91038-CM-0	BENNE SATELLITE 5M3 AVEC LEVE-CONTENEUR SUR CAMION ISUZU NPR 75K CHASSIS CABINE 7,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTQ+FI	424 774,40
MAROC LEASING	91049-CM-0	BENNE SATELLITE 5M3 AVEC LEVE-CONTENEUR SUR CAMION ISUZU NPR 75K CHASSIS CABINE 7,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTQ+FI	424 774,40
MAROC LEASING	91031-CM-0	BENNE SATELLITE 5M3 AVEC LEVE-CONTENEUR SUR CAMION ISUZU NPR 75K CHASSIS CABINE 7,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTQ+FI	424 774,40
MAROC LEASING	90281-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCILER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60
MAROC LEASING	91048-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 024 113,40
MAROC LEASING	90268-CM-0	BENNE TP 12M3 SUR CAMION PORTEUR D18 P4*2 270 ES EMP 4100	651 708,80
MAROC LEASING	90285-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCILER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60
MAROC LEASING	90263-CM-0	PLATEAU BENNE 6M3 SUR CAMION ISUZU NPR 75L CHASSIS CABINE 7,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTQ+FI	441 067,00

MAROC LEASING	90273-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCIER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60
MAROC LEASING	90279-CM-0	BENNE TASSEUSE 7M3 KATMERCIER ORIGINE TURQUE SUR CAMION PORTEUR D12 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	943 813,60
MAROC LEASING		BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	925 650,00
MAROC LEASING	91323-CM-0	BENNE TASSEUSE 14M3 SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	925 650,00
MAROC LEASING		BALAYEUSE 800L CEKSAN SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 184 974,12
MAROC LEASING		BALAYEUSE 800L CEKSAN SUR CAMION PORTEUR D18 MED P4X2 270 ES EMP 4100 BOITE ALLISON ECHAPEMENT VERTICAL	1 184 974,12
MAROC LEASING	92085-CM-0	BENNE SATELLITE 2M3 AVEC LEVE-CONTENEUR+FOULAGE SUR CAMION ISUZU NPR 77E CHASSIS CABINE 3,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTO+FI	407 366,67
MAROC LEASING	92087-CM-0	BENNE SATELLITE 2M3 AVEC LEVE-CONTENEUR+FOULAGE SUR CAMION ISUZU NPR 77E CHASSIS CABINE 3,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTO+FI	407 366,67
MAROC LEASING		CITERNE MINI LAVUESE DE VOIRIE 2000L, TYPE OVALE SUR CAMION ISUZU NPR 77E CHASSIS CABINE 3,5T Y COMPRIS GYROPHARE+PTO+FI	486 016,67
MAROC LEASING	90262-CM-0	BENNE TP 12M3 SUR CAMION PORTEUR D18 P4*2 270 ES EMP 4100	651 708,80
MAROC LEASING	90991-CM-0	LAVAUSE MECANIQUE DES VOIES ROUTIERES SUR CAMION PORTEUR D18 P4*2 270 ES EMP 4100 BOITE MANUELLE	814 636,00
MAROC LEASING	90996-CM-0	AMPLIROUILL AVEC BRAS DE LEVAGE PALFRINGER PH T22 SUDS+GRUES DE LEVAGE PALFRINGER PK 17.001 SLD1A + SYSTEMES DOUBIE CROCHET+GRAPPINS 240L 5 DENTS AVEC ROTATOR ET FLEXIBLES+BACHE SUR CAMION PORTEUR K 430 P4X4 ES EMP 3900 ECHAPEMENT VERTICAL	1 971 418,40
TOTAL			64 508 667,62

SOS ANGAD
Service Clientèle
24h - 7j/7
100% Satisfaction



CONTRAT RENAULT REFERENCE 5 ANS N°

LES SOUSSIGNÉES

La société **BAMY TRUCKS MAROC**, société anonyme au capital de 125.000.000 de dirhams, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 26147, ayant siège social km 10,400 Route de Rabat Ain Sebaa.

Représentée par Monsieur **Lionel LABESCAT** en sa qualité de **Directeur Général**, ayant tous pouvoirs à l'effet du présent contrat.

D'une part

La Société **SOS ANGAD** ayant son siège social à à 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI ETAGE 1 QH CA ABLANCA.

Représentée par Monsieur **Said KHALIL** en qualité de **Cogérant**.

D'autre part





Convient de conclure un contrat d'entretien « RENAULT REFERENCE » Afférent aux véhicules ci-après :

Application	Model	Transmission	Nombre de chassis
Benne Tasseuse 18m3	C 380 6X2	OPTIDIVER	6
Benne Tasseuse 14m3	D18 270 4x2	ALLISON	16
Benne Tasseuse 7m3	D12 270 4x2	ALLISON	11
Ampliroll	K430 6X4	OPTIDIVER	4
Benne Travaux Publics	D18 270 4x2	Boite mecanique	3
Laveuse de Bac	D18 270 4x2	Boite mecanique	3
Laveuse voirie	D18 270 4x2	Boite mecanique	2
Balayeuse	D18 270 4x2	ALLISON	2
Benne Tasseuse 14m3	D18 270 4x2	Boite mecanique	6

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat s'applique exclusivement aux opérations d'entretien ci-après énumérées avec une périodicité de 700 heures :

- ✓ La main d'œuvre nécessaire lors d'un entretien
- ✓ Les visites selon les programmes BAMY TRUCKS MAROC
- ✓ Les huiles (moteur, BV, pont AR)
- ✓ La graisse
- ✓ Les éléments filtrants (huile, gasoil, air, sécurité, direction, dessiccateur, cabine).
- ✓ Les Courroies, tendeurs de courroies et galets-tendeurs
- ✓ Liquide de refroidissement

Le tarif du contrat inclus les frais de déplacement fixés forfaitairement d'une valeur de 200dh par châssis à chaque déplacement à condition d'effectuer au minimum des maintenances groupées pour 5 camions par intervention sur site à OUJDA.





ARTICLE 2 : ENTRETIEN EN VIGUEUR ET DUREE

Le présent contrat prendra effet à compter du 01/12/2020.

Le présent contrat viendra à expiration dès que le véhicule aura atteint l'heure maximum fixé dans l'annexe, sauf résiliation anticipée aux stipulations de l'article 8 ci-après.

Au cas où le nombre des heures maximum fixée dans l'annexe ne serait pas atteint durant les 5 années contractuelles, BAMY TRUCKS MAROC s'engage à continuer l'exécution des entretiens du plan de maintenance délivré avec le contrat.

ARTICLE 3 : PRIX - REGLEMENT

Le prix de l'entretien objet du présent contrat est fixé d'un commun accord à la somme forfaitaire mensuelle de **(voir annexe au contrat)**, lequel prix doit être réglé à BAMY TRUCKS MAROC par chèque à la réception de facture.

ARTICLE 4 : REVISION DU PRIX

Le prix du présent contrat d'entretien ne pourra être révisé dans le sens de la hausse ou de la baisse qu'en cas de dévaluation ou de réévaluation du Dirham.

Dans un tel cas la révision s'appliquera à partir du mois qui suit celui au cours duquel la variation serait intervenue.





ARTICLE 5 : EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DELAIS D'EXECUTION

Il est expressément précisé que les travaux d'entretien doivent être exécutés dans les ateliers de SOS ANGAD.

Ils comprendront les prestations de main d'œuvre en atelier, la fourniture de **lubrifiants, des éléments filtrants, des Courroies, tendeurs de courroies et galets-tendeurs, Liquide de refroidissement.**

Il sera remis au client un calendrier d'entretien tableau qui stipule la fréquence des interventions périodiques à respecter.

BAMY TRUCKS MAROC s'engage à exécuter les travaux d'entretien préventifs systématique dans les délais préconisés par les Standards RENAULT TRUCKS selon la nature de l'intervention.

Les grosses opérations de réparation et entretien hors contrat de maintenance préventives doivent être réalisés dans l'un des ateliers BAMY TRUCKS MAROC le plus proche.

ARTICLE 6 : OBLIGATION DU CLIENT

Le client s'engage à utiliser le véhicule et ses équipements pendant la durée du contrat dans des conditions compatibles avec leurs caractéristiques techniques.

Il s'engage notamment à n'utiliser le véhicule que pour le type de trajets stipulé dans les calendriers d'entretien, et ne jamais circuler en surcharge.





Il s'engage également à effectuer toutes les opérations quotidiennes d'entretien conformément aux instructions contenues dans le calendrier d'entretien qui lui sera remis à la livraison des tracteurs.

En cas de remise à niveau différents carters ou radiateurs par le client, ce dernier s'engage à utiliser des huiles et antigel conformes aux normes exigées par le constructeur et mentionnées dans le calendrier d'entretien.

Le client s'engage enfin à veiller à ce que le contrôleur de vitesse et limiteur de vitesse dont son véhicule est équipé soit toujours en parfait état de marche.

Il déclare expressément accepter que les heures parcourus soient fixées forfaitairement par BAMY TRUCKS MAROC au cas où le contrôlographe tomberait en panne, et qu'il ne puisse pas prouver les heures réellement parcourues.

Le client doit signaler à BAMY TRUCKS MAROC tout changement dans les conditions d'utilisation du véhicule et il s'engage à présenter le véhicule à l'atelier de BAMY TRUCKS MAROC à Casablanca, dès qu'il aura parcouru les heures fixées pour chaque opération d'entretien avec un écart maximum de + ou - 50 h par rapport aux heures préconisées.

Le calendrier d'entretien devra être en permanence dans le véhicule et présenté à l'atelier à l'occasion de chaque opération d'entretien.

BAMY TRUCKS MAROC sera responsable de la bonne exécution des obligations qui lui incombent aux termes du contrat.

ARTICLE 7 : DURÉE DU CONTRAT DE MAINTENANCE

Le contrat pour ces prestations est conclu pour une durée de **5 ans** compter du 01/12/2020, il est renouvelable pour une autre durée qui sera fixée d'un commun accord entre la Société **SOS ANGAD** et **BAMY TRUCKS MAROC**.





Toutefois les deux parties se réservent le droit de résilier le contrat avant l'expiration de la période en cours moyennant un préavis adressé par l'une des parties à l'autre deux mois au préalable sous forme d'avis recommandé.

ARTICLE 8 : RESILIATION DU CONTRAT

Le présent contrat sera résilié de plein droit et unilatéralement dans l'un des cas suivants :

- En cas où le client ne sera pas satisfait des prestations de maintenance achevées par BAMY TRUCKS MAROC, Il sera résilié de plein droit, sans préavis, 8 jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception.
- En cas de vente du véhicule, qu'il s'agisse d'une vente amiable ou d'une vente judiciaire. Dans ce cas le présent contrat cessera immédiatement et de plein droit de produire ses effets.
- En cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire à l'encontre de l'une des deux parties ou suite à une lettre de mise en demeure qui reste plus d'un mois sans réponse.
- En cas de non-paiement partiel ou total, à l'échéance, d'un seul prélèvement, l'exécution du présent Contrat sera immédiatement suspendue. Il sera résilié de plein droit, sans préavis, 8 jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier de justice restée infructueuse.

ARTICLE 9 : EXONERATION DE RESPONSABILITE

En cas de difficultés d'approvisionnement en lubrifiants et pièces détachées en raison d'une grève, ou d'un accident, SOS ANGAD sera avisée et informée par BAMY TRUCKS MAROC dans le 2 heures qui suivent cet empêchement.

BAMY TRUCKS MAROC s'engage à prendre les mesures nécessaires pour y remédier dans un délai de 72 heures qui suivent cet incident.





Article 10 : Force Majeure

Le terme "Force Majeure" désigne tous les événements ou circonstances ayant pour effet d'empêcher l'une des Parties d'exécuter tout ou partie des obligations résultant du présent Contrat, tel qu'il a été défini par le code des obligations et des contrats Marocain.

Les effets du Contrat seront suspendus en cas de survenance d'un événement de Force Majeure rendant impossible l'exécution de ses obligations par l'une des Parties.

La suspension du Contrat produira ses effets à compter de la réception par l'autre Partie de la notification par Lettre recommandée avec accusé de réception l'informant de la survenance de cet événement de Force Majeure.

Dans l'hypothèse où l'événement de Force Majeure durerait pendant plus de trois mois, la Partie la plus diligente pourra le résilier sans préavis le présent Contrat par l'envoi d'une Lettre recommandée avec accusé de réception.

Cette résiliation n'ouvrira droit à aucune indemnité quelle qu'en soit la nature.

ARTICLE 11: ATTRIBUTION DE COMPETENCE

A défaut d'un règlement à l'amiable, le tribunal de commerce de Casablanca sera le seul juge pour connaître les différences d'interprétation et d'exécution pouvant découler des prestations de la présente convention.



Signé et approuvé en deux exemplaires

MR Lionel LABESCAT
Directeur Général

MR Saïd KHALIL
Cogérant

MR Lionel LABESCAT
Directeur Général

SOS ANGAD
Société de Prestation de Services
Société à responsabilité limitée
Société au capital de 100 000,00 Dirhams
Société immatriculée au Registre de Commerce
de Casablanca



ANNEXE AU CONTRAT D'ENTRETIEN-CONTRAT RENAULT REFERENCE

Configuration Maintenance Préventive								Prix Contrat Maintenance REFERENCE 5 ans			
Configuration	Modèle	Cylindres	Nombre de places	Capacité de charge en tonnes	Heures annuelles	Nombre de Litres	Nombre de Litres	Prix de Maintenance 1 an (€ TTC)	Prix de Maintenance 5 ans (€ TTC)	Coût par Litre (€ TTC)	Manutention (€ TTC)
Service Transport (SMT)	2.300.000	12/12000	6	100 tonnes	2.000	20.000	6	83.700	41.350	6,79	1.270,00
Service Transport (SMT)	2.300.000	12/12000	10	100 tonnes	2.100	21.000	7	83.000	41.500	6,71	1.410,00
Service Transport (SMT)	2.300.000	12/12000	12	100 tonnes	2.400	24.000	8	82.000	41.800	6,69	1.510,00
Transport	2.300.000	12/12000	6	100 tonnes	2.000	20.000	4	82.000	41.200	6,61	1.310,00
Service Transport Public	2.300.000	12/12000	6	100 tonnes	2.100	21.000	6	81.000	40.800	6,51	1.210,00
Service Transport	2.300.000	12/12000	3	100 tonnes	1.800	18.000	2	80.000	40.200	6,45	1.110,00
Service Transport	2.300.000	12/12000	3	100 tonnes	1.800	18.000	3	79.000	39.600	6,39	1.010,00
Service Transport	2.300.000	12/12000	3	100 tonnes	1.800	18.000	2	78.000	39.000	6,33	910,00
Service Transport (SMT)	2.300.000	12/12000	6	100 tonnes	2.100	21.000	4	77.000	38.400	6,28	810,00



MR Lionel LABESCAT
 Directeur Général

MR Said KHALIL
 Cogérant

Signature: *[Handwritten Signature]*
 JURY BECKMANN
 JURY LABESCAT
 JURY TOUR SERVICE

Signature: *[Handwritten Signature]*
 SOS ANAD
 Service Clientèle
 Adresse: Casablanca 1er Etage
 Q11 - Casablanca



5. Le compte rendu de performance

CONTRAT N° 01 CGD 2020 RELATIF A LA GESTION DELEGUEE DES SERVICES DE PROPRETE DE LA COMMUNE D'OUIDJA

Montant en Kdhs

DESCRIPTION	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Collecte	16.182	16.016	16.016	16.036	16.036	16.036	16.036	16.182
Balayage manuel 7/7	6.116	14.590	14.590	14.590	14.590	14.590	14.590	6.000
Balayage manuel 3/7	2.007	6.256	6.256	6.256	6.256	6.256	6.256	2.607
Balayage manuel 2/7	2.508	6.067	6.067	6.067	6.067	6.067	6.067	2.528
Balayage manuel 1/7	1.609	1.001	1.001	1.001	1.001	1.001	1.001	1.609
Baluyage mécanique	111	2.159	2.159	2.159	2.159	2.159	2.159	988
lavage mécanique des places	651	2.100	2.100	2.100	2.100	2.100	2.100	983
	29.679	74.064	74.064	74.064	74.064	74.064	74.064	43.725
Frais du personnel et habillement	14.258	18.176	18.603	18.628	18.001	17.764	17.668	21.051
Frais structure		1.006	1.023	1.019	1.005	1.001	1.000	686
Carburant et lubrifiants	2.296	8.238	4.237	4.238	8.279	4.301	4.322	2.521
Achat eau, électricité, téléphone,	50	176	170	178	181	183	183	108
Les achats divers	1.376	2.421	2.051	2.000	2.909	2.930	2.963	1.731
Prestation de services	6.003	4.004	4.004	4.519	4.504	4.530	4.616	2.728
Frais d'entretien et de réparation	625	4.012	4.013	4.006	5.138	5.307	6.004	3.004
Frais de contrôle de la gestion déléguée	241	241	241	241	241	241	241	412
Autres dépenses	218	1.038	1.000	1.055	1.000	1.000	1.000	606
Assurances,généraux(frais gestion, locatons	2.207	12.438	13.010	12.946	17.009	12.467	13.072	1.967
Evolution aux amortissements et divers								
Charges financières	92	1.000	1.010	1.020	1.030	1.043	1.051	613
Impôt et taxes	21	1.018	623	823	1.071	811	1.138	2.000